

## **Appels à projets 2013-2015 en soutien à la coopération décentralisée**

### **VERSION 2**

#### **PROGRAMME TRIENNAL DE COOPERATION DECENTRALISEE ENTRE LA REGION MALGACHE D'ATSINANANA ET LES REGIONS FRANCAISES DE BASSE-NORMANDIE, DE RHONE-ALPES ET DE HAUTE-NORMANDIE**

#### **PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DU PROJET DÉPOSÉ**

##### DESCRIPTION DU PROJET

###### **Résumé**

Ce programme triennal de coopération décentralisée multi-acteurs a été co-construit par la Région Atsinanana avec ses régions partenaires que sont les Régions françaises Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Haute-Normandie, dans la continuité des actions entreprises dans les précédents programmes de coopération décentralisées par ces mêmes régions, qu'ils aient ou non fait l'objet jusqu'ici d'un cofinancement par le MAE. Il a pour principal objectif l'appui à la gouvernance et le développement local durable de la Région Atsinanana à Madagascar. Le programme répond à la demande du MAE de mutualiser et de concerter les stratégies, les programmes et la mise en œuvre des actions de développement entre toutes les parties françaises et malgaches en présence sur le territoire d'Atsinanana, notamment à l'échelon régional.

S'appuyant sur les résultats, l'expérience et l'évaluation des précédentes années de coopération, ce programme a donné lieu à un travail interrégional de diagnostic territorial et d'élaboration d'une stratégie multi-acteurs et multisectorielle entre les 4 régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana.

Une stratégie a été définie sur la base de l'approche territoriale du développement, ATD, considérée comme fil rouge méthodologique. Un programme de 13 actions a été élaboré autour de 5 axes renforcés par 1 thématique transversale d'ordre fonctionnel. L'ensemble des axes s'inscrit en déclinaison de la stratégie de développement régional et des orientations prioritaires de la Région Atsinanana et du MAE. Ces axes visent tous, de façons cohérente et convergente, à appuyer le développement local durable du territoire d'Atsinanana et à renforcer les capacités de gouvernance de la Région Atsinanana. La Région Atsinanana sera donc soutenue pour mettre en place sa propre stratégie de développement régional.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### 5 axes comprenant 13 actions :

#### **AXE 1 : APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE ET A LA REGIONALISATION**

- ACTION 1 : Renforcement institutionnel des cadres régionaux et communaux et appui au développement local
- ACTION 2 : Développement de l'éducation citoyenne et soutien à la société civile dans le domaine de la défense des droits

#### **AXE 2 : DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE**

- ACTION 3 : Appui à la mise en œuvre méthodologique et technique du Plan Régional de Développement Agricole (PRDA)
- ACTION 4 : Appui au développement de la formation agricole
- ACTION 5 : Appui aux filières agricoles et piscicoles

#### **AXE 3 – FORMATION PROFESSIONNELLE**

- ACTION 6 : appui au développement d'une stratégie régionale de formation professionnelle
- ACTION 7: accompagnement des filières de formation professionnelle (bois, électricité, BTP et inventaire du patrimoine, hôtellerie restauration).

#### **AXE 4 : PREVENTION, SANTE, EAU ET ENVIRONNEMENT**

- ACTION 8 : appui de la Région Atsinanana dans l'élaboration et la conduite d'une évaluation des risques environnementaux et sanitaires des sites industriels, en particulier sur l'axe Canal des Pangalanes.
- ACTION 9 : Mise en réseau des actions et capitalisation des expériences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

#### **AXE 5 : VALORISATION TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE**

- ACTION 10 : Appui à la définition d'une stratégie régionale concertée de tourisme durable et d'attractivité du territoire
- ACTION 11 : Valorisation touristique du patrimoine de la Région Atsinanana et en particulier de la ville de Tamatave
- ACTION 12 : Appui à la valorisation du patrimoine immatériel de la Région Atsinanana
- ACTION 13: Appui à la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD) et à la préservation du patrimoine naturel

Ces actions sont complémentaires les unes des autres et répondent aux priorités et orientations stratégiques fixées par le MAE et la Région Atsinanana.

#### **1 axe transversal d'appui aux actions fonctionnelles :**

- Pilotage, animation et coordination
- Suivi et à évaluation continue
- Communication interne et externe

### **Contexte**

#### National :

Sur la base des déclarations du porte parole du MAE dans sa déclaration du 29 janvier 2010, les Régions françaises et leurs partenaires, dans la mesure du possible, accompagnent et relaient à leur niveau, tant dans les relations institutionnelles que sur le terrain, la position de la France qui est « d'accompagner le processus de cristallisation du dialogue en cours entre toutes les parties



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

malgaches afin que se déterminent les conditions propices à la sortie de crise et à la tenue des élections ». La crise dure depuis plus longtemps qu'on ne l'imaginait à l'époque, 4 ans. La tenue d'élections a été reportée à plusieurs reprises. Annoncées fermement pour août 2013, elles viennent de nouveau d'être reportées, sans qu'un calendrier électoral ait été arrêté. Le nouveau triennal s'engage dans un contexte institutionnel très incertain qui ne facilite pas le travail des coopérations décentralisées même si les collaborations avec l'Etat et ses ministères ont toujours été, et seront, maintenues.

### Interrégional :

La situation institutionnelle en vigueur depuis 2009 mais également la difficulté de mener sur le long terme des partenariats de développement efficaces, ont conduit des Régions françaises, souvent sous l'impulsion de leur représentant dans les Régions malgaches partenaires, à échanger des informations puis à considérer l'intérêt d'une coordination légère mais régulière.

Des échanges réguliers ont notamment lieu avec les coopérations décentralisées des régions voisines (par exemple, Analanjirofo en coopération avec Bretagne et Nord Pas-de-Calais) qui se concrétisent aussi par des actions communes. C'est le cas pour le programme de formation des cadres élargis aux régions Analanjirofo et Alaotra Mangoro ou le programme de développement de la pisciculture qui se déploie à partir de 2013 en Analanjirofo dans le cadre des coopérations Basse-Normandie / Atsinanana et Bretagne / Analanjirofo.

La présence d'assistants techniques à l'Ambassade et auprès du Ministère malgache de la décentralisation, dont un spécifiquement détaché à la coopération décentralisée des Régions, permet également plus de fluidité dans la circulation des informations et un appui conséquent aux coopérations régionales.

L'A22RM, association des Régions malgaches, constitue également un acteur pouvant faciliter les échanges interrégionaux et donc le renforcement et la visibilité des Régions et de leurs initiatives. Cet objectif dépend de la volonté malgache de poursuivre la décentralisation régionale.

De même, le groupe des régions françaises intervenant à Madagascar, réunies dans un groupe de travail informel au sein de l'ARF, devra adapter son fonctionnement aux besoins d'échanges et de mutualisation de ses membres.

### Local en Atsinanana et à Tamatave :

Les projets mis en œuvre dans le cadre des coopérations décentralisées ont été impactés de façon différente par la crise politique selon que l'on s'intéresse aux projets développés en partenariat direct avec la Région Atsinanana ou mis en œuvre par les organismes intermédiaires de la société civile. Ces derniers ont pu continuer à avancer sans problème. Cependant l'incertitude ambiante a pesé et continue de peser sur les opérateurs et le financement des projets, qui, même s'ils continuent de se développer, souffrent d'un manque de visibilité sur la pérennité du soutien institutionnel qui leur sera accordé. Sur la période et malgré l'instabilité, les activités sont restées nombreuses.

Les coopérations normandes et rhônalpines sont néanmoins très bien connues et reconnues par tout l'environnement public et privé du développement local de la Région de Tamatave. On peut supposer que cette relation privilégiée multi acteurs facilitera grandement la reconstruction du lien institutionnel et opérationnel des acteurs locaux avec la Région Atsinanana, quand la situation l'autorisera pleinement.

En attendant, la pédagogie de l'échange, de la transparence et le positionnement central de la Région Atsinanana mis en œuvre à travers les outils de management et de démocratie participative des coopérations ont permis de maintenir un lien institutionnel réel et efficace.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Par ailleurs, M. Alain MAHAVIMBINA, chef de Région Atsinanana, en place depuis le 25 mai 2009 a, depuis sa nomination, toujours encouragé et soutenu les coopérations décentralisées et permis ainsi une continuité dans les actions entreprises. Le chef de Région s'est déplacé en France en septembre 2012, invité par les 3 régions partenaires.

Bien qu'entité double, collectivité territoriale d'une part et échelon administratif représentant l'Etat d'autre part, la Région Atsinanana souhaite une avancée significative de la décentralisation à Madagascar et travaille au quotidien en ce sens en s'appuyant sur ses coopérations décentralisées qui contribuent à légitimer son rôle et sa place de collectivité territoriale à part entière.

### Historique

#### **Région Haute-Normandie :**

Depuis 2000, la Région Haute-Normandie mène une politique de coopération avec la Province de Tamatave qui repose sur les relations entre acteurs du développement présents dans les 2 collectivités, ainsi que sur les relations maritimes entre les 3 ports (Rouen, Le Havre et Tamatave). Ces dernières années, l'intervention de la Région s'est principalement concentrée sur un soutien aux projets relevant de la formation professionnelle qui constitue le fil conducteur de la politique suivie.

2003 : Formalisation de la coopération décentralisée avec la Province de Tamatave

2008 : Signature du protocole d'accord de coopération avec la Région Atsinanana

2011 : Renouvellement des accords de coopération

#### **Région Rhône-Alpes :**

Depuis 2005, la Région Rhône-Alpes appuie les nombreuses associations de solidarité internationale de son territoire menant des actions de développement en Région Atsinanana. Les accords de coopération signés en 2009 avec la Région Atsinanana amorcent une logique de coopération plus institutionnelle de Région à Région, avec comme objectif principal de répondre aux besoins très particuliers de l'institution régionale qui, dans un système en crise, s'est donné comme priorité de se renforcer dans sa capacité à conduire des politiques afin de préserver les acquis et les atouts de son territoire.

2005 : Signature d'une convention de coopération avec la Province de Tamatave

2009 : Signature d'une Convention de coopération avec la Région Atsinanana

2012 : Renouvellement de la Convention de coopération

#### **Région Basse-Normandie :**

La coopération décentralisée entre les Régions Basse-Normandie et Atsinanana est issue de la volonté de la Basse-Normandie d'ouvrir la région sur le monde et de valoriser en Atsinanana ses domaines d'excellence (agriculture, tourisme, développement territorial...) selon une approche intégrée et territoriale du développement.

2006 : Signature de la lettre d'intention

2008 : Signature des accords de coopération

2011 : Renouvellement des accords de coopération

#### **Des projets bilatéraux au programme interrégional :**

Par une volonté progressivement affirmée de partenariat et de concertation entre Régions intervenant en Région Atsinanana, des liens de travail étroits se sont mis en place et se sont renforcés tout au long de ces premières années. Cela s'est traduit notamment par la coordination commune des 2 coopérations normandes (Présence à Tamatave d'un représentant commun aux 2

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

régions) entre 2008 et 2010 d'une part et par un partenariat interrégional fort entre les régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes concrétisé par l'engagement dans un programme triennal commun 2010-2012 d'autre part.

Ces premières années de la coopération ont permis de mettre en évidence les limites de l'approche du développement sectoriel, par projets, sans vraie gouvernance locale portée par les autorités locales du Sud, sans stratégie territoriale, sans cadre de concertation élaboré en commun et sans outils de pilotage du développement local admis préalablement par l'ensemble des acteurs présents sur le territoire de coopération.

Ce constat a entraîné la nécessité de mettre en pratique l'approche territoriale du développement à laquelle font de plus en plus fréquemment référence, tant au niveau européen qu'international, les territoires en coopération.

Ce travail et cette réflexion commune et notamment le programme triennal commun Rhône-Alpes / Basse-Normandie, ont permis également d'apprendre aux Régions à se connaître, à expérimenter les collaborations et à développer une culture de la concertation et de la mutualisation de telle sorte qu'aujourd'hui une certaine maturité est atteinte permettant de s'engager sereinement dans un programme commun à 4 Régions. Il est à noter que cet apprentissage est très important entre Régions françaises qui réussissent là un objectif interrégional difficile à atteindre.

Les premières années de coopération interrégionale ont permis de développer et d'expérimenter des nouvelles stratégies de développement basées sur l'approche territoriale impliquant tous les acteurs du territoire aux différents échelons de représentation (Etat et services déconcentrés, Région, Communes, établissements d'enseignements et opérateurs publics, associatifs et privés malgaches, français, européens ou internationaux) et de créer les premiers outils de gouvernance et de coordination.

C'est sur cette base innovante et fédératrice, que nous avons construit le premier programme triennal mutualisé et que se poursuit ce deuxième programme triennal qui s'élargit à une troisième région française, la Haute-Normandie. Il présente une plus forte mutualisation et une co-élaboration renforcée avec la Région Atsinanana. Ce travail de rapprochement particulièrement long et difficile reste rare en ce qui concerne les coopérations décentralisées et doit, à ce titre, être souligné. La mutualisation totale est difficile à atteindre dès la phase de dépôt d'un programme commun mais elle est un objectif prioritaire et progressera au cours des 3 années à venir.

### **Principes et outils de mutualisation**

Une charte de travail pour la mise en œuvre interrégionale de la coopération, déjà signée par les Régions Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et en cours de signature par Haute-Normandie a été élaborée (en annexe du triennal). Elle définit les principes et les outils de pilotage commun du programme entre les 4 Régions pour améliorer la gouvernance du programme. Ils seront renforcés au fil des années pour arriver à plus de mutualisation.

#### Les principes

- **Mutualisation des moyens** : en Atsinanana, les locaux et équipements sont mutualisés entre coordinateurs du programme. L'échange et le partage d'informations sont quotidiens. Les coordinateurs peuvent être mutualisés pour accueillir ensemble des missions d'une des Régions ou pour représenter l'ensemble du programme à des rencontres techniques à Madagascar ou en France.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **Mutualisation l'accueil à Madagascar ou en France** : Les partenaires s'informent des accueils d'acteurs de la Région Atsinanana en France et des déplacements en Atsinanana dans le but d'organiser des missions communes.
- **Mutualisation des ressources techniques** au sein des acteurs du programme. A la demande et en fonction des disponibilités, la mutualisation des ressources techniques des partenaires pourront être mobilisées au profit d'un projet ou de l'ensemble du programme. Des mutualisations seront recherchées par la mobilisation d'acteurs d'une des coopérations par une autre (par exemple mobilisation du CEFTAR pour la formation de formateurs agricoles).
- **Mutualisation des rapports et études produits**. Les 4 coordinateurs devront être invités aux rencontres de préparation et de réception des études et rapports pour pouvoir orienter ceux-ci vers des objectifs communs.
- **Réalisation de missions communes** entre coordinateurs à Madagascar et entre Régions françaises à Madagascar ou en France.

### Les outils

- Mise en place effective d'un **comité de pilotage** annuel comprenant les responsables des coopérations tant en France qu'à Madagascar (en visioconférence si nécessaire). Il permettra d'évoquer les différents points du programme, son fonctionnement, les orientations à venir et définir l'agenda à venir.
- **Réunions de coordination** : Il est nécessaire pour le partage et la capitalisation des informations d'organiser des réunions régulières sur les projets. Cela peut prendre la forme de réunions générales ou thématiques sur les réussites ou difficultés rencontrées et la planification d'événements clés. Ces réunions peuvent se dérouler tant à Madagascar (réunions techniques hebdomadaires de coordination à Tamatave) qu'en France (réunions techniques par axe du triennal notamment)
- **Communication commune** : La communication est mutualisée. Elle donne de la visibilité et de la transparence à la coopération sur le terrain malgache et français et participe au renforcement des compétences des partenaires. Une stratégie de communication qui se déclinera par des outils concrets (site internet, newsletter...) sera élaborée. Elle reflétera en priorité tout le travail mené en commun par les 4 Régions.
- **Evaluation globale** du programme triennal : une évaluation mutualisée, notamment axée sur la viabilité du projet, sera menée en fin de programme.
- D'autre part, une **charte de travail des acteurs de la coopération** qui sera co-construite par les porteurs de projets ou maîtres d'œuvre délégués, est en préparation. Elle permettra de rappeler les principes de la coopération à ces acteurs : coordination et mutualisation des actions et de mettre en place des outils pour développer y parvenir.

### **Objectifs du projet : finalité générale**

- Soutenir le développement local durable de la Région Atsinanana.
- Renforcer les compétences et les capacités de la Région Atsinanana en matière de gouvernance locale par :
  - l'appui institutionnel ;
  - l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
  - l'élaboration d'un cadre de concertation multi acteurs et multilatéral ;
  - le renforcement des capacités de gestion et de formation.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Appuyer et accompagner les autres acteurs du développement de la Région Atsinanana (agriculteurs, pisciculteurs, société civile, jeunes en formation notamment) dans les 5 axes de travail prioritaires retenus dans le programme de coopération.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Innovation

Les 4 régions partenaires ont souhaité adopter une méthodologie et une approche qu'elles qualifient d'innovante et qui pose les conditions d'un partenariat véritable et d'un développement durable des territoires. Elles adoptent une posture commune, tant au niveau de la démarche que de la pratique.

Elle se base sur l'approche territoriale du développement et priorise :

**- le leadership de la Région Atsinanana**

La Région Atsinanana est placée au cœur du programme de coopération. Elle en définit les choix stratégiques en cohérence avec ses politiques régionales et ses domaines de compétences. Elle en suit l'exécution par l'intermédiaire de son coordinateur, de son équipe politique et technique.

**- La mise en réseau, la concertation continue et la complémentarité entre les acteurs**

Les services déconcentrés, les communes et les acteurs sociaux et économiques sont systématiquement associés à la construction, le pilotage et le suivi des actions. Cette démarche garantit la participation active de toutes les familles d'acteurs de manière décloisonnée et offre un cadre de concertation et d'échanges favorisant la prise d'initiatives locales et un haut niveau de confiance.

**- Une coopération de territoire à territoire**

Cette démarche s'appuie sur la mobilisation des acteurs régionaux pertinents et compétents identifiés dans toutes les Régions pour répondre aux priorités de la Région Atsinanana et à la transversalité recherchée.

**- Le renforcement des capacités et le développement institutionnel**

L'appui au positionnement progressif de la Région Atsinanana comme maître d'ouvrage des programmes de coopération sur son territoire est le fil conducteur et l'objectif général de chacune des actions menées.

### Bénéficiaires du projet

- Le premier bénéficiaire du programme est la Région Atsinanana et ses agents

- Autres bénéficiaires du programme en Atsinanana :

L'ensemble des acteurs du territoire d'Atsinanana dans la mesure où l'approche territoriale mise en œuvre par le programme triennal implique la participation de toutes les catégories d'acteurs et plus spécifiquement :

- Services techniques déconcentrés de l'Etat à travers des apports de compétences techniques à leurs propres programmes d'actions.
- Acteurs institutionnels, associatifs et privés (Université, Communes, opérateurs de développement, établissements d'enseignement et de formation, entreprises...)
- Producteurs et filières économiques de secteur
- Société civile et habitants des zones dans lesquelles se déroulent les actions. Une attention particulière sera portée au public jeune, identifié comme prioritaire, par la Région Atsinanana, et l'égalité femmes-hommes. Les quatre régions partenaires sont persuadées que l'égalité femmes-hommes est une des composantes essentielles de la réussite des projets de développement et de leur ancrage dans les territoires. Elles veilleront donc à ce que les acteurs de la coopération prennent en compte cette problématique et promeuvent l'égalité hommes-femmes dans tous les programmes d'actions.

- Bénéficiaires du programme en France au travers du renforcement de leurs compétences et savoir-faire :

- Les Régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Rhône-Alpes et leurs services





## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Les acteurs institutionnels, associatifs et privés des 3 Régions (Universités, Collectivités territoriales et leurs groupements, opérateurs de développement, établissements d'enseignement et de formation ...)
- Les autres collectivités françaises présentes à Madagascar et bénéficiaires des actions de coordination et de formation interrégionales menées aux niveaux nationaux malgaches et français

**Réciprocité entre les territoires coopérants** : Ce second triennal tentera de mettre l'accent sur la récurrente question de la réciprocité qui s'exprimera de manière différente selon le niveau et la nature des attentes sur les territoires coopérants. Pour les élus et les citoyens dits du « Nord », les effets des coopérations Sud, hors l'éducation au développement (ouverture culturelle), sont difficiles à identifier et à mesurer de manière concrète et quantitative. Il y a vraiment là des efforts à faire, non pas en matière de sensibilisation un peu stéréotypée (appels aux dons et mobilisation de la « mauvaise conscience ») mais pour parvenir à une prise de conscience collective de ce que sont les multiples enjeux et défis auxquels les Régions du monde devront répondre.

### ACTIONS ENVISAGÉES

#### **Fil rouge du projet et articulations des actions entre elles**

Toutes les actions concourent dans le présent programme à renforcer les capacités institutionnelles de la Région Atsinanana :

- en l'impliquant dans tous les projets et à tous les niveaux de réalisation de ces projets,
- en organisant la coordination générale de la coopération en Atsinanana sous son impulsion et son contrôle,
- en travaillant avec elle à la mise en œuvre de sa stratégie de développement régional et des outils lui permettant d'en planifier et d'en contrôler la déclinaison sur son territoire.

A travers l'approche territoriale de développement, ce programme permet en outre la mise en réseau des acteurs normands, rhônalpins et des autres partenaires, institutionnels, associatifs ou privés présents dans la région Atsinanana. Il s'agit ainsi, non seulement de renforcer les compétences de l'ensemble des partenaires malgaches, normands, rhônalpins, français et autres, mais de faire évoluer les mentalités et les pratiques par l'apprentissage interculturel et l'obligation de travailler de manière concertée et mutualisée.

Cette nouvelle approche de la coopération traduit la volonté politique d'ouverture sur le monde des régions partenaires et leur conviction que l'évolution des regards et des pratiques se traduira par plus d'efficacité et de résultats dans les partenariats de développement.

**Synergie et complémentarité de ces actions avec d'autres projets** (projets de la coopération française (DCP ...) et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux ; projets d'ONG françaises ou locales ; programmes des structures publiques et parapubliques locales. Complémentarité avec les stratégies régionales ou locales en France

Les actions prévues de façon participative avec l'ensemble de nos partenaires malgaches et l'ensemble de nos partenaires français permettent la réalisation d'un objectif général de renforcement des compétences institutionnelles et de rationalisation des pratiques des acteurs normands, rhônalpins et malgaches sous le *leadership* de la Région Atsinanana.

Pour des raisons d'ancrage institutionnel et de synergie avec les cadres et actions entreprises par les autres acteurs, ce projet ne peut que s'articuler avec le programme de coopération bilatérale franco-malgache et avec ceux des autres Régions françaises et européennes présentes sur le



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

terrain. Des contacts continus sont entretenus avec les Collectivités françaises intervenant à Madagascar pour échanger sur les projets mise en œuvre et mutualiser partenariats et informations.

Ainsi une des actions du pôle de coordination composé des coordinateurs d'Atsinanana, de Basse et Haute Normandie et de Rhône Alpes, est d'instaurer une veille vis-à-vis des actions entreprises par les autres acteurs sur le territoire d'Atsinanana et à Madagascar. A chaque fois que cela sera possible, une coordination de ses actions avec celles du programme sera entreprise dans un but de mutualisation et d'ancrage territorial durable et pour éviter les doublons. Des synergies sont notamment recherchées avec les villes en coopération décentralisée (Meylan avec Foulpointe, Le Port et St Etienne avec Tamatave).

Des échanges réguliers sur le fond ont lieu avec le SCAC de l'Ambassade de France et l'AFD pour échanger avec eux sur les projets mis en œuvre. Le SCAC de l'Ambassade de France à Tananarive a été tenu informé aux différentes étapes de l'élaboration de ce programme et ses remarques ont été sollicitées et suivies.

L'ensemble des actions est mis en œuvre avec le concours de tous les acteurs publics et privés déjà présents en région Atsinanana (région, ministères, opérateurs privés, entreprises...). Une attention constante est portée au respect de l'intégration des actions dans les cadres stratégiques des autorités malgaches. Lorsque ces cadres stratégiques n'existent pas au niveau national, ce programme de coopération se propose d'appuyer la Région Atsinanana pour les définir et les mettre en œuvre au niveau régional.

Ce programme de coopération a été co-construit avec nos partenaires malgaches, principalement en Atsinanana dans le cadre du dispositif local de coordination.

Le projet s'inscrit notamment dans le document cadre de partenariat signé entre la France et Madagascar en 2006, sur les thématiques de la formation professionnelle et du développement rural, ainsi que sur l'axe transversal de renforcement des capacités des collectivités malgaches par l'appui institutionnel à la décentralisation.

Le programme s'inscrit également dans la poursuite des objectifs fixés dans le document de stratégie pays de la commission Européenne pour Madagascar qui prend fin en 2013 et qui met l'accent sur le développement rural et l'aménagement du territoire, sur la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de l'intégration régionale.

Ces documents arrivés à échéance n'ont pas été relayés par de nouveaux cadres d'orientation stratégique en raison de la crise institutionnelle prévalant à Madagascar depuis 4 ans, le 10<sup>ème</sup> FED a été suspendu.

### COMMUNICATION ET ÉVALUATION

- La communication est mutualisée. Elle donne de la visibilité et de la transparence à la coopération sur le terrain malgache et français et participe au renforcement des compétences des partenaires.
- Une communication institutionnelle et opérationnelle va donc être définie et mise en œuvre par la Région Atsinanana en partenariat avec les trois Régions françaises partenaires en particulier à travers l'élaboration d'une stratégie de communication qui se déclinera par des outils concrets (site internet, newsletter...).
- Diffusion de l'actualité de la coopération par les publications périodiques et sites Internet des régions françaises mais aussi via les réseaux régionaux Horizons Solidaires et Résacoop et leurs outils de communication : site internet du réseau, Newsletter.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Présence du logo des Régions et du Ministère des Affaires étrangères sur l'ensemble des supports de communication diffusés par la Région Atsinanana et les partenaires.
- Une évaluation du premier programme triennal 2010-2012, sur la stratégie et la méthodologie innovantes du programme, l'approche territoriale du développement, est en cours de réalisation en lien avec F3E. Les résultats sont attendus pour mars 2014. Les recommandations formulées, notamment en termes de concertation et de mutualisation, éléments essentiels de la méthodologie que nous avons mis en place, permettront de renforcer plus encore notre coordination interrégionale.
- L'évaluation prévue en fin de triennal 2013-2015 sera notamment axée sur la viabilité du projet, c'est-à-dire, l'appréciation de la capacité de la Région Atsinanana et des partenaires malgaches de la coopération à poursuivre les actions engagées sans appui extérieur.

Avez-vous engagé pour ce projet une communication ?

- En France
- Dans le pays partenaires

Allez-vous engager une politique d'évaluation de ce projet ?

- Oui
- Non

### VIABILITÉ DU PROJET

#### **Précisions sur la viabilité technique, organisationnelle, environnementale, financière (ou rentabilité), politique, sociale et culturelle du projet**

Ce programme d'actions représente le second triennal de coopération décentralisée après un premier triennal engageant les Régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana d'une part et Haute-Normandie et Atsinanana d'autre part.

Suite aux actions mises en œuvre depuis lors, les trois Régions ont renforcé leur connaissance de la Région Atsinanana et de ses acteurs et elles ont consolidé, malgré la crise institutionnelle malgache, les rapports institutionnels sur lesquels s'appuient les coopérations et se réalisent les échanges. Cela a pu être possible grâce à une volonté et une mobilisation forte de la Région Atsinanana sous l'impulsion de son chef qui a mis à disposition de la coopération une équipe technique compétente et motivée.

La présence des coordinateurs régionaux pour chacune des trois Régions françaises en lien avec un coordinateur d'Atsinanana confirme la volonté de mettre en place des actions ambitieuses et viables à travers un renforcement de compétences des cadres d'Atsinanana en matière de management de la coopération, des équipes et des projets.

L'implication forte du partenaire malgache à toutes les étapes de la préparation et de la mise en œuvre du projet est pour nous un gage de viabilité des actions mises en place, des processus suivis et des résultats atteints. Au-delà des équipes qui peuvent être amenés à évoluer notamment dans la perspective de sortie de crise, c'est l'institution régionale qui a été renforcée au cours de ce premier programme triennal et qui continuera de l'être dans le second à travers la mise en place de stratégies régionales, d'outils et de dispositifs suffisamment solides et ancrés pour durer au-delà des mutations de personnels.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ainsi, le présent programme a été formalisé en suivant un processus long de 8 mois co-élaboré et co-rédigé par les quatre Régions partenaires sur la base des orientations stratégiques régionales formulées par la Région Atsinanana.

De par les liens de confiance maintenant solidement établis avec la Région Atsinanana, comme de part les exigences éthiques et civiques que les Régions Basse et Haute Normandie et Rhône Alpes mettent en œuvre dans toutes leurs actions de coopération, il est établi d'un commun accord que tous les acteurs participants au programme de coopération doivent respecter les fonctionnements administratifs et culturels locaux et s'inscrire dans la démarche et les principes mis en œuvre par les quatre Régions partenaires selon l'approche territoriale.

### **Evaluer les capacités d'autofinancement des bénéficiaires.**

A l'analyse des difficultés qui se posent à nos partenaires malgaches, il apparaît que le développement territorial est autant freiné par des questions d'organisation, de management et de communication que par le manque d'argent. Les capacités d'autofinancement de nos partenaires malgaches sont relativement faibles mais elles existent tant en numéraire que sous forme de valorisation. En cela, la Région Atsinanana a toujours respecté ses engagements.

Comme nous accompagnons un processus de développement qui se doit d'être réalisé avec ou sans nous, le financement en est en partie assuré par l'Etat malgache, la Région et les communes, même si le manque de capacités financières n'en facilitent pas les réalisations.

La Région Atsinanana s'est montrée très volontaire sur son engagement à assumer les coûts qui lui incombent. Même s'il est vrai que l'instabilité institutionnelle présente à Madagascar depuis 2009 pose d'importantes contraintes budgétaires à la Région Atsinanana et à toutes les Collectivités locales.

### **Indiquer la manière dont le maître d'ouvrage prévoit de se désengager progressivement du projet**

La question se pose plutôt en termes d'évolution et transformation des liens et des contenus des actions qu'en termes de désengagement.

Le projet de coopération triennal présenté ici devra permettre à la Région Atsinanana d'être en mesure de planifier, coordonner et gérer son propre développement territorial. Au cours et a fortiori au terme du triennal, nous devrions tendre à coopérer sur un mode plus réciproque autour de problématiques communes telles l'environnement, l'eau, l'écotourisme, les échanges et la mobilité des jeunes, le développement économique et l'export...

Cependant, le processus de décentralisation en cours, et plus particulièrement de régionalisation, avance très lentement et a été nettement freiné par la crise institutionnelle depuis 4 ans.

C'est le sens de notre coopération décentralisée d'évoluer avec nos partenaires en respectant leur rythme et leurs capacités actuelles et en nous engageant sur la durée.

L'évaluation prévue en fin de triennal sera notamment axée sur l'appréciation de la capacité de la Région Atsinanana et des partenaires malgaches de la coopération à poursuivre les actions engagées sans appui extérieur.

## **I. DÉTAIL DES ACTIONS DU PROJET PROPOSÉ**

### **COORDINATION MUTUALISÉE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE TRIENNAL :**

3 représentants permanents des 3 Régions françaises partenaires agissent localement au sein de la « Maison de la Coopération » de façon coordonnée et mutualisée, en appui de la Région

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Atsinanana. Ils ont pour mission de mettre en place, avec le partenaire malgache, le programme de coopération décentralisée de manière transversale selon une approche territoriale du développement. Chaque Région a en charge 1 ou plusieurs axes au sein desquels les actions mutualisées de l'ensemble des Régions et de leurs maîtres d'œuvre délégués se déploient. La Région Atsinanana a également mis à disposition de ses coopérations décentralisées, un coordinateur interrégional à plein temps. Les coordinateurs sont appuyés dans leur mission par un assistant logisticien malgache.

### **AXE 1 : APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE ET A LA REGIONALISATION**

A Madagascar, le processus de décentralisation avance lentement. Dans un contexte de transition politique long et d'instabilité institutionnelle persistante, la Région Atsinanana s'est inscrite dans une dynamique positive et affirme sa volonté de renforcer son positionnement et sa légitimité.

En effet, Les régions malgaches sont de manière croissante en responsabilité de penser, de décider et d'agir pour mettre en œuvre des services publics, animer le débat sur l'avenir et les priorités de leur territoire, soutenir les dynamiques économiques et sociales pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Dans un contexte institutionnel incertain où les Régions sont actuellement autant Collectivité territoriale qu'Administration déconcentrée, des marges de manœuvre sont possibles pour renforcer la décentralisation. La Région, dans l'objectif de renforcer sa légitimité de Collectivité Territoriale, doit pouvoir, au-delà de son fonctionnement normal, piloter et mettre en œuvre des démarches qui lui permettent de mieux connaître son territoire (fonction diagnostic) pour décider de ses priorités, mais aussi animer les dynamiques régionales qui en seront issues.

Dans la perspective d'une sortie de crise prochaine et d'une affirmation progressive de la décentralisation, l'enjeu est d'accompagner le renforcement de la Région Atsinanana qui demeure fragile sur le plan stratégique et opérationnel, dans un contexte où les offres d'appui qui lui sont faites s'accroissent. Il s'agit aussi de faire vivre la décentralisation comme processus contribuant à l'amélioration de la gouvernance locale au service de la réduction des inégalités et de la promotion des droits.

Ainsi, cet axe poursuivra les objectifs suivants :

- Renforcer les capacités des agents de la Région et des agents communaux du territoire
- Augmenter les capacités et les leviers d'action des élus locaux pour le développement local du territoire
- Augmenter les capacités de la société civile, notamment au regard de son implication dans la « chose publique »
- Accompagner la structuration de la société civile
- Développer la prise de conscience des droits humains en lien avec les élus et les citoyens

Il s'articulera avec les actions d'accompagnement mises en œuvre dans les autres axes du programme dans une logique de cohérence interne du programme et de transversalité du renforcement institutionnel, afin d'ancrer le processus d'accompagnement dans le concret, de l'inscrire dans les enjeux et priorités de la Région Atsinanana, de l'articuler aux relations et actions de la coopération décentralisée entre les 4 Régions (enjeu de mise en synergie).

Pour ce faire, la Région d'Atsinanana a souhaité que ses partenaires régionaux français l'accompagnent dans la mise en œuvre cohérente de deux actions dont les résultats et les concrétisations seront souvent interdépendants.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **ACTION 1** : Renforcement institutionnel des cadres régionaux et communaux et appui au développement local
- **ACTION 2** : Éducation citoyenne et soutien à la société civile dans le domaine de la défense des droits

### ACTION 1

#### **Intitulé de l'action :**

Renforcement institutionnel des cadres régionaux et communaux et appui au développement local

#### **Objectifs**

- Renforcer les capacités stratégiques de la Région à décider, construire, piloter, mettre en œuvre, suivre et évaluer ses politiques publiques.
- Renforcer les capacités relationnelles de la Région pour lui permettre de se légitimer comme collectivité territoriale dans le paysage des acteurs régionaux ; processus d'autonomisation à accompagner.
- Renforcer l'appropriation de la décentralisation par les acteurs régionaux concernés (collectivités territoriales, organisations de la société civile, services de l'Etat, acteurs économiques, chambres consulaires....) ainsi que le dialogue entre la Région et les acteurs de son territoire autour d'enjeux forts.
- S'appuyer, à termes, sur l'Instrument financier de développement local mis en place en Atsinanana dans le cadre de la CEPRAOM pour favoriser un développement local

#### **Description sommaire**

Dans le cadre de sa coopération bilatérale avec la Région Rhône-Alpes, et plus largement dans le cadre de la coopération quadripartite menée avec les Régions Haute-Normandie et Basse-Normandie, la Région d'Atsinanana a souhaité placer ses agents en principaux bénéficiaires des actions de formation et d'accompagnement mises en place. Il s'agit de les mettre en capacité de remplir leurs missions respectives de manière efficace, de comprendre et maîtriser le rôle de planificateur et d'animateur de politiques publiques régionales qui leur revient.

Depuis 2010, un programme de formation-action s'appuyant sur l'expertise du CIEDEL - *Centre International d'Etudes pour le Développement Local* / institut rhônalpin de formation et d'appui au développement local - a été mené avec succès. Il s'agit maintenant d'engager une nouvelle phase de cet accompagnement.

La démarche d'accompagnement de la Région et des acteurs régionaux s'étalera sur les 3 années du Programme de manière souple pour s'ajuster aux rythmes d'appropriation. Des dispositifs de pilotage politique (décision), technique (mise en œuvre et suivi du processus), et financier (soutien aux initiatives de renforcement) seront mis en place pour piloter l'ensemble du processus, décider des actions à conduire, et suivre la mise en œuvre du volet renforcement institutionnel du programme

Par ailleurs, dans le cadre de la CEPRAOM (Cellule d'Echanges et de Partenariats Rhône-Alpes, Afrique de l'Ouest et Madagascar) la Région d'Atsinanana entend mettre en place un dispositif financier et d'appui technique qui lui permettra de soutenir des actions de renforcement institutionnel et d'appuyer les actions de dynamisation du développement local. Une fois en fonctionnement, cet outil sera un levier important du développement local de la Région Atsinanana.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La Région Atsinanana pilotera l'ensemble des dispositifs qui associeront les 4 Régions partenaires et les acteurs d'accompagnement. Le CIEDEL sera l'opérateur chargé de la coordination des différentes modalités et étapes prévues dans cette action.

### Déroulement de l'action

#### 1. Le renforcement institutionnel :

Il se concrétisera par la mise en œuvre, sur les trois années du programme, d'actions s'articulant autour de 4 modalités, articulées entre elles et avec la majorité des axes de ce Programme triennal de coopération interrégional :

*Modalité 1* : L'accompagnement par la formation de l'ensemble des agents de la collectivité territoriale (cadres et non cadres), d'agents d'autres Régions malgaches (ancienne province) qui pourraient être intéressées (faire du lien), et à d'autres acteurs régionaux (services de l'Etat, organisations société civile, chambres consulaires, acteurs économiques...), avec une focale sur les STD pour les accompagner dans l'évolution de leur relation avec les collectivités territoriales.

*Modalité 2* : L'accompagnement stratégique et méthodologique sur deux politiques publiques (ex : développement d'un secteur économique). Cet accompagnement se fera à trois niveaux : politique et stratégique (appui / conseil plutôt en direction des décideurs), opérationnel et financier

*Modalité 3* : L'accompagnement des organisations des territoires dans leur positionnement vis-à-vis de la Région Atsinanana, pour qu'elles contribuent par leurs actions à légitimer l'institution régionale et à donner du sens à la décentralisation. Ce travail se fera particulièrement en articulation avec l'accompagnement de la Région sur ses politiques publiques. On veillera à la cohérence totale de cette démarche avec l'Action 2, considéré comme 2<sup>e</sup> volet de cet axe, dont l'objet est la société civile.

*Modalité 4* : L'ouverture et l'inscription du processus de renforcement institutionnel dans des dynamiques interrégionales, nationales, internationales. Il s'agira d'accompagner la Région Atsinanana pour qu'elle valorise et partage ses expériences, son vécu du processus, dans les réseaux de Collectivités Territoriales (Régions malgaches, CEPRAOM) ou dans les instances et dispositifs nationaux (lien INDDL, FDL, Dcod, etc.)

#### 2. Mise en œuvre d'un instrument financier et technique :

Dans le cadre de la CEPRAOM, la Région Atsinanana réfléchit à la mise en place d'un Instrument d'appui technique et financier. Cet instrument deviendra un levier de l'action régionale en matière de développement local. L'ensemble des partenaires institutionnels de cette coopération (Directions Régionales, Régions françaises, Collectivités Locales d'Atsinanana, associations et organismes satellites) sera impacté. Il pourrait devenir un véritable espace de concertation entre les administrations locales autour des questions et réponses concrètes aux difficultés qu'elles rencontrent. Il sera au service de l'ensemble des partenaires du Programme de coopération.

En renforçant les compétences des cadres et agents de la Région Atsinanana en matière de développement local, cette action sert l'ensemble du programme.

### Indicateurs de suivi de l'action

- Des comités de pilotage du processus seront mis en place
- Augmentation du nombre d'agents formés, nombre de réunions, ateliers, conférences
- Augmentation du nombre de formations dispensées
- Augmentation du nombre des bailleurs financiers impliqués hors Régions françaises partenaires
- Augmentation du nombre d'administrations locales accompagnées, de projets soutenus et montants des projets en fonctionnement et investissement



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Résultats qualitatifs

- Les agents formés ou accompagnés sont renforcés dans leur capacité à mener les missions qui sont les leurs.
- Renforcement des capacités des acteurs du développement de la Région d'Atsinanana.

### Résultats quantitatifs

- Permettre à la Région de se positionner en animatrice du débat, de la réflexion et de l'action sur son territoire, et ainsi de la renforcer dans son rôle de collectivité territoriale.
- Les Ressources Humaines de la Région sont renforcées.

### Impacts attendus

#### *En Atsinanana*

- La Région d'Atsinanana est consolidée dans sa capacité à construire, piloter, prioriser et mettre en œuvre ses politiques publiques.
- Elle est légitimée dans son rôle de coordinatrice et d'animatrice des politiques publiques menées sur son territoire.
- Elle est en mesure d'accompagner et de partager son expérience avec d'autres Régions malgaches qui s'engageraient dans une démarche similaire.
- Le développement local de la Région d'Atsinanana est dynamisé.
- Les administrations locales sont renforcées par l'instrument financier qui leur garantit la possibilité d'expérimenter, de partager, de capitaliser, de se former, de se légitimer par l'investissement et la gestion publique.

#### *En régions françaises et étrangères*

- La Région dispose d'une expérience nouvelle et est en mesure d'accompagner d'autres Régions partenaires qui souhaiteraient s'engager dans une démarche similaire.
- Multiplication des sujets d'échanges et des transferts d'expériences et d'expertises entre les partenaires français et de la CEPRAOM.

### Bénéficiaires de l'action

- La Région Atsinanana (techniciens, décideurs)
- Les acteurs régionaux impliqués dans l'élaboration ou la mise en œuvre des politiques publiques régionales (STD, Organisations de la SC, acteurs économiques...)
- Les Régions en coopération et les acteurs de ces régions impliqués dans des actions en région Atsinanana

### Instruments d'évaluation et de mutualisation

- Dispositif de suivi – évaluation souple, adossé au dispositif de pilotage du processus. Ce dispositif sera construit en concertation avec les 4 Régions en coopération pour en favoriser l'appropriation et en faire un instrument de renforcement des compétences internes à part entière.
- Le Comité de pilotage associe notamment les 4 Régions partenaires qui intègrent ce processus comme l'un des piliers de leur coopération. L'ensemble des actions programmées dans le cadre du Programme triennal et par les programmes bilatéraux est portée par ces dispositifs de renforcement institutionnel.
- Une évaluation finale pour mesurer finement l'impact des modalités, actions et de leur articulation dans le renforcement institutionnel de la Région.
- Une capitalisation sur les savoir-faire développés par les acteurs politiques et techniques de la région dans l'élaboration, la mise en œuvre et la conduite d'une politique publique (enjeu d'appropriation, de pérennisation et de partage de savoirs faire utiles)
- Conduite de travaux de capitalisation et diffusion aux partenaires et autres acteurs de développement pour une démultiplication des actions





## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### **ACTION 2**

#### **Intitulé de l'action**

Développement de l'éducation citoyenne et soutien à la société civile dans le domaine de la défense des droits

#### **Objectifs de l'action**

Cette action ambitieuse, à travers des activités concrètes, de faire avancer la question des droits humains en Atsinanana. Elle s'adresse à deux types de publics, lycées et associations de la Région Atsinanana et poursuit deux objectifs principaux :

- Développer l'éducation aux Droits et à la paix auprès du public lycéen à travers l'organisation d'un concours de plaidoirie et des échanges entre lycées d'Atsinanana et lycées bas-normands sur la thématique des droits de l'homme.
- Renforcer et accompagner la structuration de la société civile et son dialogue avec les collectivités par l'organisation d'un Forum annuel de la société civile, d'un programme de formations et d'appui-accompagnement aux associations.

#### **Description sommaire**

Dans un contexte malgache de crises politiques récurrentes et de non dialogue entre les institutions et les citoyens, la Région Atsinanana a souhaité travailler sur l'éducation citoyenne et le soutien à la société civile pour promouvoir et divulguer la culture de non violence et de dialogue propre à la Côte Est et faire avancer les valeurs démocratiques et la défense des droits.

Cette action s'est mise en place progressivement depuis 2011 et a donné lieu à l'organisation en 2012 du premier concours de plaidoirie lycéen régional (3 lycées participants) et au premier forum de la société civile en Atsinanana (50 associations participantes). L'enjeu pour la période 2013-2015 est le développement et la structuration de cette action dans une optique de pérennisation et d'ancrage institutionnel. Il s'agit d'évoluer d'une approche événementielle vers une démarche qui s'inscrit dans le temps d'une manière structurante pour le territoire d'Atsinanana et la Région en tant que collectivité.

#### **Déroulement de l'action**

##### *1 - Concours lycéen de plaidoirie et échanges inter-lycées*

Il s'agit d'organiser chaque année un concours régional lycéen de plaidoirie sur le modèle du concours de plaidoirie du Mémorial de Caen. Les plaidoiries sont travaillées avec les enseignants dans le cadre des clubs « droits de l'homme » des différents lycées. Elles portent sur des problématiques de respect et d'application des droits humains à Madagascar. Les concurrents plaident devant un jury.

D'autre part, des échanges pédagogiques sur des thématiques autour des droits de l'Homme se mettront en place entre lycées des deux territoires. L'institut International des Droits de l'Homme et de la Paix de Caen développe une expertise dans ce domaine et peut accompagner les projets développés par lycées partenaires.

##### *2 - Forum de la société civile et appui-accompagnement des associations*

Activité 1 : Organiser le forum régional annuel de la société civile

Ce forum est un temps fort de regroupement du monde associatif de la Région Atsinanana. Il répond à 2 types d'enjeux. Un enjeu institutionnel pour renforcer la coopération inter-associative locale et développer le dialogue entre les collectivités et la société civile. Un enjeu d'ordre thématique pour approfondir le dialogue inter-associatif sur des problématiques partagées. 3 thématiques de travail ont été retenues : 1) la lutte contre les violences faites aux femmes et aux



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

enfants, 2) le droit à un environnement sain, 3) la bonne gouvernance au niveau local. Elles pourront évoluer en fonction des priorités exprimées. Le travail autour de la thématique 2 sera directement relié à l'axe 4 : prévention, eau, santé, environnement.

Activité 2 : Mettre en place un programme de formation des associations :

Cette activité vise à renforcer les associations dans leurs capacités organisationnelle et à être un interlocuteur audible face aux autorités. Un programme de formation progressif sera discuté avec les associations.

Activité 3 : Appuyer et accompagner l'émergence de micro-projets concrets :

Cette activité vise à renforcer l'action et la lisibilité de la société civile à travers le soutien à des projets concrets portés par les associations d'Atsinanana. Les projets sont tous de nature locale, peu coûteux, développés et menés avec des associations locales et s'insérant dans au moins une des trois thématiques développées au sein du forum.

### Indicateurs de suivi de l'action

- Le nombre de jeunes et d'associations impliqués et son évolution
- La réalisation des événements précités chaque année
- La réalisation de formations
- La mise en place d'une procédure d'octroi de subventions aux associations
- La mise en place de micro-projets

### Résultats qualitatifs attendus

Les associations sont renforcées dans leurs capacités organisationnelles et dans leurs capacités à mener un dialogue avec les institutions.

### Résultats quantitatifs attendus

- Un concours de plaidoirie est organisé chaque année avec un nombre croissant de lycéens et de lycées participants de toute la Région Atsinanana et pas seulement de Tamatave.
- Un forum annuel de la société civile est organisé avec un nombre croissant de participants.
- Une procédure d'octroi de subventions aux associations est mise en place de manière concertée avec la société civile par la Région.
- Chaque année, des micro-projets locaux sont opérationnels dans les 3 domaines identifiés.

Cette action en direction de la société civile est portée en Basse-Normandie par l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix et en Atsinanana par un consortium d'associations : FPFE, CNOE/KMF et FAFED. Elle pourrait voir s'agréger d'autres partenaires en fonction des besoins.

### Impacts attendus en fin de projet

#### *En Atsinanana*

Les associations se structurent et renforcent leurs capacités organisationnelles et d'action. Les lycées et la population d'Atsinanana sont sensibilisés aux droits de l'Homme.

#### *En régions françaises*

- Les associations partenaires renforcent leurs capacités à développer des projets à l'international et à appuyer des acteurs étrangers.
- Les jeunes des lycées bas-normands partenaires découvrent des réalités différentes des leurs. Ils développent leurs connaissances des droits de l'Homme, par définition universels, appliqués à des cas concrets sur leur territoire et à l'étranger.

### Bénéficiaires de l'action

- Les lycéens de Tamatave participants au concours de plaidoirie
- Les lycéens de Basse-Normandie impliqués dans le partenariat



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Les associations participant au forum et aux formations
- Bénéficiaires indirects :
- Les cercles familiaux et de connaissance des bénéficiaires directs
  - La population d'Atsinanana

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

- Les thématiques de travail ont été définies de manière concertée avec les partenaires du projets et les 4 Régions.
- Une évaluation quantitative et qualitative, associant les 4 Régions, sera réalisée en 2015. Les outils évaluatifs seront définis avec les partenaires du projet.

## **AXE 2 : DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE**

### **CONTEXTE**

80% de la population d'Atsinanana vit de l'agriculture. Les territoires ruraux occupent une part majoritaire de l'espace régional et disposent d'un potentiel agricole important : disponibilité des surfaces cultivables et conditions écologique favorables à des spéculations diverses et variées. Malgré ce potentiel, la population rurale reste en grande précarité. L'insécurité alimentaire et la sous-alimentation affectent plus de 60% de cette population.

Les exploitations agricoles, principalement vivrières, sont peu productives (taille restreinte, accès limité aux facteurs de production...). Les cultures d'exportation très présentes en Atsinanana connaissent aussi de grandes difficultés (accès aux plants, chute des cours...).

Le niveau d'instruction de la population agricole reste très faible. Plus de 87% de la population s'est arrêtée à l'école primaire. L'enseignement agricole est lui aussi très limité et peu adapté aux besoins et au contexte régional. Les filières agricoles sont peu organisées voire inexistantes. Les agriculteurs sont peu regroupés et les organisations professionnelles paysannes peu présentes en Atsinanana.

Malgré ces handicaps, l'agriculture reste essentielle dans l'économie de la Région qui a pris l'option de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. Pour marquer cet engagement et être en mesure d'agir, la Région Atsinanana a décidé d'élaborer un Plan Régional de Développement Agricole (PRDA) qui définit les orientations stratégiques et les actions prioritaires susceptibles de contribuer à la relance du secteur agricole. Ce PRDA, en cours de finalisation, s'articule et prend appui sur les orientations nationales traduites dans le PSAEP (Programme de Secteur Agricole, Elevage et Pêche), la SNFAR (Stratégie Nationale de Formation Agricole) et son outil de mise en œuvre FORMAPROD. Ainsi les actions de développement rural et agricole engagées de ce triennal répondent à une priorité de la Région Atsinanana et alimentent les orientations de ces stratégies aux échelles d'intervention différentes. Enfin, l'ancrage institutionnel et le renforcement des capacités demeurent le fil conducteur qui guide chacune de ces actions complémentaires les unes des autres.

### **OBJECTIFS**

Les objectifs de cet axe déclinent l'objectif global défini par le PRDA qui est de « promouvoir un environnement rural attractif et une agriculture durable, contribuant significativement à la croissance accélérée et la réduction de la pauvreté en milieu rural ».

Les objectifs spécifiques sont de :

- Renforcer la sécurité alimentaire

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Renforcer les outils régionaux de pilotage et de gouvernance en matière de développement agricole
- Appuyer l'organisation des filières agricoles (de la production à la commercialisation dont le commerce équitable)
- Renforcer les capacités des acteurs du développement rural
- Tendre à la structuration d'une offre d'enseignement agricole public et privé

### **ACTIONS**

- **ACTION 3** : Appui à la mise en œuvre méthodologique et technique du PRDA
- **ACTION 4** : Appui au développement de la formation agricole
- **ACTION 5** : Appui aux filières agricoles et piscicoles

### **ACTION 3**

#### **Intitulé de l'action**

Appui à la mise en œuvre méthodologique et technique du PRDA (Plan Régional de Développement Agricole) de la Région Atsinanana

#### **Objectif de l'action**

Organiser, accompagner et structurer les acteurs du développement agricole de la Région autour des enjeux et des priorités définies par le PRDA

#### **Description sommaire**

En vue de planifier une stratégie de développement rural et agricole sur son territoire, la Région Atsinanana a souhaité dès 2011 se faire accompagner par ses partenaires dans la définition d'un Plan Régional de Développement Agricole (PRDA). Ainsi, avec l'appui de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes, l'AFDI Rhône-Alpes et la Chambre d'Agriculture de la Drôme la Région d'Atsinanana a mené un travail de concertation d'ampleur, en lien avec la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR). Le PRDA est aujourd'hui en cours de finalisation.

La Région Atsinanana souhaite logiquement poursuivre ce travail d'ampleur en entamant la seconde phase de cette démarche : la mise en œuvre du PRDA. Au-delà d'une concrétisation et d'une mise en œuvre des actions définies par le PRDA - qui auront été fléchées comme prioritaires durant l'année 2013, le Comité technique chargé du suivi du programme souhaite bénéficier d'un appui de type méthodologique et institutionnel pour organiser les paysans et coordonner leurs activités autour des enjeux du PRDA.

#### **Déroulement de l'action**

Différents opérateurs seront mobilisés sur les trois années de réalisation de l'action, au premier titre desquels la Chambre d'Agriculture de la Drôme qui fera bénéficier à la Région Atsinanana de son expérience, tant fonctionnelle (relations aux paysans, missions d'appui auprès des OP...) qu'institutionnelle (organigramme de l'institution, fonctionnement, conditions de réussite, représentativité des paysans, etc.). Afin de parvenir à organiser les paysans du territoire pour créer, à moyen terme les conditions d'une meilleure représentativité paysanne au niveau régional, elle appuiera les responsables du PRDA dans la définition d'outils méthodologiques, d'instruments de mise en œuvre, d'outils de concertation et de gouvernance.

En année 2 et 3, et de manière parallèle, les partenaires envisagent d'articuler ce travail avec des actions de renforcement de capacité et d'appui institutionnel. Ainsi, en lien avec le programme de formation défini avec le CIEDEL (voir Axe 1, action 1), un certain nombre d'agents régionaux et d'acteurs impliqués dans cette action pourront bénéficier de formations directement liées à la mise en œuvre du PRDA. Après la définition des priorités, et sur proposition de la Région d'Atsinanana, la



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Chambre d'Agriculture de la Drôme pourra aussi apporter son appui à l'émergence et l'accompagnement d'un projet d'organisation filière ou professionnelle dans la perspective d'un partenariat durable

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Evolution du nombre de missions d'échanges et d'ateliers inter régionaux
- Evolution du nombre de formations-actions réalisées

### **Résultats qualitatifs attendus**

La Région Atsinanana est renforcée dans sa capacité de pilotage, d'animation et de suivi de son plan régional.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Définition et adoption d'outils méthodologiques, de concertation et de gouvernance

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

La Région Atsinanana est en capacité d'envisager la structuration institutionnelle des acteurs du développement régional de son territoire.

#### *En région française*

L'action internationale et l'expertise des opérateurs rhônalpins sont renforcées. Ils sont eux même interrogés sur leur organisation et leur structuration et peuvent en tirer des pistes d'amélioration.

### **Bénéficiaires de l'action**

Les agents de la Région Atsinanana et des directions régionales concernées

### **Instrument de mutualisation**

Le PRDA a été défini de manière concertée avec les 4 Régions partenaires. Les actions de formation ou d'appui aux filières agricoles découlent du PRDA et seront mises en œuvre conformément aux recommandations formulées.

## **ACTION 4**

### **Intitulé de l'action**

Appui au développement de la formation agricole

### **Objectifs de l'action**

- Accompagner la structuration et développer de la formation agricole qualifiante en Atsinanana à destination des jeunes et des agriculteurs
- Développer le rôle des centres de formation comme lieu ressource et de rencontre des acteurs agricoles

### **Description sommaire**

Dans le cadre de l'établissement de son PRDA, la Région Atsinanana note que le manque de connaissance des paysans sur les technologies agricoles et l'absence de services agricoles locaux spécialisés sont des freins à l'amélioration globale des conditions de vie des paysans. Le manque de formation est également patent : un seul lycée agricole national qui forme une vingtaine d'élèves tous les 3 ans est ouvert en Atsinanana.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La Région Atsinanana souhaite donc faire du renforcement de la formation agricole une de ses priorités et veut s'appuyer sur la coopération décentralisée dans ce but. Plusieurs publics sont visés, dans des structures et des territoires complémentaires. Les différentes activités de cette action ont été initiées pendant le triennal 1 et seront donc renforcées et/ou réorientées en fonction des analyses du PRDA.

### Déroulement de l'action

Le renforcement de la formation professionnelle se développera vers 3 publics, considérés comme essentiels :

- les agriculteurs déjà propriétaires d'un terrain cultivable, habitant en permanence dans l'une des communes des trois districts suivants : Vatomandry, Mahanoro et Antanamboa Manampotsy. Un centre de formation agricole de base à Niarovana Caroline près de Vatomandry, géré par une structure associative « Ivontoerana Fampiofanana Tantsaha Modely IFTM (« *Centre de formation pour paysans modèles* ») sera mis en place pour les accueillir. La spécificité de ce centre sera de s'adresser aux agriculteurs déjà en activité avec pour objectif de renforcer leurs compétences tout en les amenant à modifier certaines de leurs pratiques culturelles et à devenir des exemples pour la communauté rurale.
- les techniciens animateurs ruraux (niveau intermédiaire d'accompagnement agricole), formés selon la pédagogie de l'alternance au Centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux créé en 2010. ). On attend du CEFTAR qu'il joue un rôle d'animateur régional en développant, accompagnant et animant la dynamique territoriale dans le domaine de la formation agricole en Atsinanana. Outre la poursuite de la formation de techniciens animateurs ruraux de 10 mois en alternance, le centre développera de nouveaux modules de formation plus courts et à la carte pour répondre à des demandes spécifiques d'organismes agricoles.
- les jeunes de la Région Atsinanana en formation initiale dans des Maisons Familiales Rurales et au lycée agricole de Tamatave (EASTA). Depuis 2010, 2 MFR ont été créées en Région Atsinanana et 3 autres ont en cours de création.

La mise en place ou le renforcement des centres de formation prévoit :

- la sensibilisation, avec le soutien de la Région Atsinanana, des autorités et des populations locales des villages concernés
- le recrutement et la sélection des candidats à former
- le recrutement des formateurs
- la formalisation ou l'adaptation des plans de formation
- le suivi de l'insertion professionnelle des apprenants
- le développement du rôle des centres comme lieu de rencontre des acteurs des différentes filières de production, des différentes organisations agricoles et rurales

Plusieurs partenaires bas et haut-normands accompagneront les centres de formation d'Atsinanana pour leur développement : les MFR de Basse et Haute Normandie, l'AFDI Basse et Haute Normandie ainsi que le lycée agricole de Coutances.

A noter qu'il sera recherché un rapprochement avec le programme Formaprod, dont pourraient bénéficier les centres de formation, la Région Atsinanana ayant été choisie comme zone pilote de mise œuvre.

### Indicateurs de suivi de l'action

- Nombre d'apprenants en formation et son évolution
- Fréquence et régularité des réunions des conseils d'administration
- Implication et activités sur le terrain des apprenants entre deux sessions de formation (pour les formations en alternance)



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Amélioration du fonctionnement des structures de formation

### **Résultats qualitatifs attendus**

- L'offre de formation agricole en région Atsinanana est développée et diversifiée.
- De nouvelles techniques agricoles sont assimilées.
- Les apprenants sont satisfaits de la qualité de service offerte.
- Les centres de formation sont reconnus par les acteurs locaux comme des centres de ressource et d'échange sur la formation et le développement agricole.

### **Résultats quantitatifs attendus**

- 90 paysans sont formés au centre de Niarovana Caroline.
- 90 techniciens animateurs ruraux seront formés et travailleront dans les organismes de développement rural de Madagascar et notamment de la région Atsinanana.
- 30 personnes suivront des formations modulaires selon les besoins des organismes demandeurs au CEFTAR.
- 6 réunions et événements, les deux confondus, inter acteurs du développement rural seront organisées au CEFTAR.
- 400 jeunes sont formés dans les MFR (40 élèves par MFR par an) et 10 MFR en activité.
- Le nombre d'élèves formés au lycée agricole, EASTA, augmente.

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

- La formation agricole est améliorée quantitativement et qualitativement.
- Les centres soutenus ou mis en place sont complémentaires et sont reconnus pour leur formation de qualité en Région Atsinanana et à Madagascar.
- Les techniques agricoles et la gestion de l'exploitation sont mieux maîtrisées par les agriculteurs.
- Les centres de formation sont des lieux ressources et d'échanges.
- Des organisations paysannes structurées autour des paysans formés émergent.
- L'insertion professionnelle des diplômés dans les métiers liés au développement agricole est renforcée.

#### *En régions françaises*

- Les échanges d'expériences et de savoir-faire entre agriculteurs, formateurs et MFR français et malgaches se développent.
- Les jeunes des MFR et du lycée agricole de Coutances participent de manière pérenne aux coopérations et développent leur ouverture au monde.

### **Bénéficiaires de l'action**

- Les jeunes, les techniciens, les paysans formés et leurs familles
- Les producteurs et les opérateurs locaux
- Le réseau MFR de Madagascar
- La Région Atsinanana

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

- L'évaluation se fera régulièrement lors des comités de pilotage par les Conseils d'administration des structures de formation et à l'issue du programme.
  - Les formations soutenues sont définies de manière conjointe par les 4 Régions et leurs partenaires, sur la base du PRDA.
- Des outils de coopération sont mis en place pour renforcer le dialogue et la concertation entre ces structures de formation.
- Certains des formateurs des MFR et du centre de Caroline sont formés au CEFTAR ou sont des techniciens des autres projets de coopération décentralisée par exemple d'AVSF ou des MFR.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### **ACTION 5**

#### **Intitulé de l'action**

Appui aux filières agricoles et piscicoles

#### **Objectif de l'action**

Cette action répond aux priorités fixées par la Région Atsinanana dans son PRDA.

Son objectif est quadruple :

- Renforcer, accroître, diversifier et valoriser les productions agricoles des exploitations familiales ;
- Augmenter et sécuriser la disponibilité des protéines animales pour l'alimentation des populations rurales de la Région Atsinanana ;
- Développer les capacités des acteurs régionaux à évaluer, analyser et proposer des actions visant le renforcement de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations
- Professionnaliser les organisations paysannes d'Atsinanana positionnées sur les filières de commerce équitable ;

#### **Description sommaire**

La Région Atsinanana entend s'appuyer sur la coopération décentralisée et les partenariats qu'elle permet avec des organismes spécialisés pour améliorer, dans le cadre et les limites de ses compétences, la sécurité alimentaire de sa population.

Pour ce faire, elle a identifié trois filières qui feront l'objet d'un accompagnement concerté :

- l'agriculture vivrière destinée au marché régional : poursuite de l'appui au développement du maraîchage et de l'élevage à cycle court mené depuis 2010, capitalisation des expériences et pérennisation des acquis
- pisciculture : réduction de l'insécurité alimentaire et la malnutrition par l'augmentation de la production piscicole dans les zones rurales
- commerce équitable : appui à la diversification, à la gestion des coopératives et à la commercialisation des produits

Cet accompagnement passera essentiellement par la mise en place de formations techniques et d'appui-conseils aux paysans agriculteurs et pisciculteurs (prendra différentes formes selon les filières) et par la création d'un instrument de gestion des crises alimentaires piloté par la Région Atsinanana.

#### **Déroulement de l'action**

Ces dernières années, chacune de ces trois filières a été accompagnée par différents organismes (Agronome Vétérinaires Sans Frontière, Artisans du Monde, APDRA). Des bilans ont relevé des résultats encourageants sur le plan de la qualité des appuis techniques mais insuffisants en termes de couverture, d'échelle, de compétences ou encore de pilotage.

En raison des contraintes et des besoins du territoire, la Région Atsinanana souhaite poursuivre ces appuis aux filières en les faisant évoluer vers du conseil à l'exploitation agricole tout en intégrant et renforçant les dispositifs régionaux de formation agricole et piscicole. La Région Atsinanana jouera son rôle de coordinateur et de pilote de ces actions. Ainsi :

- Pour la filière vivrière, il s'agira notamment de valoriser les connaissances et pratiques des producteurs fidélisés (y compris les Agents Communautaires de Santé Animale) pour la diffusion technique. L'enjeu sera aussi de penser l'intégration des services / appuis techniques proposés au sein des services et directions régionales techniques compétents.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les zones d'interventions seront renforcées et consolidées dans les districts de Toamasina II, Vatomandry et élargies à d'autres Districts (dont Antanambao –Manampotsy). Ces accompagnements sont mis en œuvre par des techniciens-animateurs agricoles qui favoriseront l'insertion des productrices-producteurs dans un environnement pérenne de services agricoles déjà existant (CSA, FRDA, IMF, fournisseurs d'intrants, collecteurs). Ils se traduiront par des actions de formation, démonstrations techniques et d'échanges entre productrices-producteurs.

- Pour la filière piscicole : il s'agira d'accompagner les producteurs piscicoles dans le développement de la pisciculture paysanne sur les étang-barrages, sur la base du volontariat. Ces appuis-conseils seront assurés par les Animateurs Conseillers Piscicoles locaux formés par l'APDRA.

- Pour la filière Commerce équitable (CE): il s'agira de répondre aux besoins de formation des acteurs du CE à la gouvernance, la gestion économique de qualité ou d'innovation (révélés par une étude menée par Artisans du Monde en 2011-2012) et d'améliorer leur travail en réseau en vue de favoriser la commercialisation de leurs produits sur tant le territoire malgache qu'en Europe. Ce travail passera par la mise en place d'une plateforme de services à destination des coopératives, rattachée et pilotée par un comité de pilotage composé du service économique de la Région (service du DDR), de la DRDR (service conditionnement), de la Direction régionale de l'artisanat, de la Direction régionale de l'économie, des 3 chambres consulaires (agriculture, commerce et métiers), du CITE, etc.

Plus largement, la Région Atsinanana entend mettre en place un dispositif régional de Sécurité alimentaire par la création d'un Comité régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CoRe PGCA) au sein de la Région Atsinanana et d'un Fonds Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (FoRe PGCA).

L'appui aux filières sera facilité par la mise en place récente d'un Pôle des acteurs agricoles de la région Atsinanana. Il s'agit à la fois d'un lieu « physique » qui héberge l'ensemble des acteurs intervenant sur les problématiques agricoles et d'une posture commune qui vise le partage d'information et la coordination des actions agricoles.

Depuis sa mise en place en 2012, le pôle a par exemple réalisé un diagnostic agraire commun et partagé avec l'ensemble des acteurs agricoles régionaux, une étude de marché sur les produits maraîchers réactualisée et étendue à d'autres filières agricoles pour répondre aux besoins fluctuants du marché régional, des outils de communication (plaquettes, banderoles, films documentaires, etc.)

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Adoption de nouvelles pratiques agricoles et piscicoles améliorées grâce aux sessions d'appuis-conseils et de formations
- Adoption des techniques de production de semences et de stockage
- Amélioration des résultats techniques et économiques des exploitations
- Meilleure valorisation des productions, amélioration de la commercialisation
- Augmentation des quantités de produits stockés et réduction des pertes au stockage
- Fonctionnement satisfaisant de la cellule régionale Sécurité Alimentaire et de la plateforme de services
- Développement du travail de coordination assuré par le Pôle des acteurs agricoles

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Augmentation du disponible vivrier et des revenus agricoles des exploitations.
- Mise en place et suivi d'un service de santé animale et amélioration de l'élevage.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Renforcement des capacités des ménages ruraux et des organisations qui les représentent à mutualiser les facteurs de production et à établir des partenariats avec les acteurs externes, notamment les acteurs publics et privés des filières (fournisseurs d'intrants et outillages, organismes techniques, acheteurs et organismes d'appui).
- Mise en place des stratégies de formations d'envergure et adaptées au contexte local en donnant une attention particulière aux jeunes ruraux et aux femmes.
- Formation des producteurs qui sont en capacité de conseiller les nouveaux candidats.
- Renforcement de la capacité des autorités régionales à évaluer et de piloter une opération touchant à la sécurité alimentaire et à la nutrition des populations.
- Une offre de service régionale est capable de répondre aux besoins de formation et de développement de la filière piscicole.
- Mise en place d'une plateforme de services des coopératives opérationnelle et efficiente.
- Renforcement des OP sur le plan technique, financier et organisationnel. Elles sont reconnues comme des acteurs clés du développement économique régional.
- Opérationnalité du tableau de bord de gestion des problématiques alimentaires et nutritionnelles au sein de la Région Atsinanana

### Résultats quantitatifs attendus

- Evolution du nombre d'exploitations agricoles/piscicoles et de groupements de producteurs bénéficiaires
- Augmentation du nombre d'ha d'étangs fonctionnels produisant du poisson de taille marchande
- Augmentation de la production piscicole dans les zones d'intervention
- Augmentation des ventes des coopératives et diversification de leur portefeuille de clients

### Impacts attendus en fin de projet

#### *En Atsinanana*

- Amélioration de la situation économique des familles paysannes et de la sécurité alimentaire
- Développement d'une gestion des ressources plus durable, participative et équitable
- Renforcement des organisations rurales sur le plan stratégique et relationnel (légitimité renforcée, meilleure représentativité et meilleure capacité de négociation et d'alliance)
- Renforcement des services techniques compétents
- Renforcement de la collaboration entre des organismes privés (ONG, associations, centre de formation, groupements de producteurs), les collectivités territoriales (Régions et Communes) et les opérateurs de l'Etat (ORN). Cette approche innovante garantit la pérennité de l'action et son ancrage territorial.
- Amélioration de la sécurité alimentaire en Région Atsinanana grâce à l'augmentation de la production piscicole et à une meilleure gouvernance régionale.
- Renforcement du service du DDR (Directeur du Développement Régional) dans sa fonction de pilotage, de coordination et de suivi des activités économiques (dans son lien fonctionnel avec les OP, les autres services régionaux, les chambres consulaires)
- Consolidation du Pôle des acteurs agricoles

#### *En régions françaises*

- Echange de pratiques, capitalisation et valorisation des savoirs innovants (agro écologie notamment) pouvant alimenter les politiques régionales du développement durable
- Renforcement de l'action internationale et de l'expertise des acteurs des régions françaises, eux-mêmes interrogés sur leur organisation et leur structuration
- Valorisation et promotion des produits de la Région Atsinanana issus du commerce équitable par les régions françaises qui s'appuient sur les réseaux régionaux existants



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Editions de supports de communication pour sensibiliser les contribuables des Régions françaises au développement durable
- Organisation d'une conférence ouverte au public en août 2013 lors des Universités d'été de l'APDRA qui se dérouleront à Caen du 19 au 25 août 2013

### **Bénéficiaires de l'action**

- Exploitations agricoles et piscicoles
- Organisations paysannes et professionnels liés aux filières concernées
- Centres de formation agricole régionaux
- Région Atsinanana et Service du Développement régional notamment

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

- Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation complet et permanent par filière, selon une démarche participative : mise en place de comités de pilotage composés des représentants de la Région Atsinanana (Service DR), des directions régionales concernées, du CITE, des chambres consulaires, des partenaires techniques et financiers, de la coopération décentralisée ; adoption de tableaux de bord, organisation de missions de suivi-évaluation
- Réalisation d'une évaluation externe et indépendante des actions en fin de projet
- Conduite de travaux de capitalisation et diffusion aux partenaires et autres acteurs de développement pour une démultiplication des actions
- Coordination de l'ensemble des travaux menés à l'échelle de chacune des trois filières par le Pôle agricole. Il assure la cohérence des actions entre elles.

## **AXE 3 – FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **CONTEXTE**

La Région Atsinanana est consciente que le développement économique de son territoire passera par le soutien qu'elle apportera à l'éducation et à l'avenir de sa jeunesse.

Cette réflexion, partagée par les acteurs économiques locaux, a amené les responsables de la Région Atsinanana à vouloir favoriser et soutenir le développement sur son territoire de formations professionnelles initiales et continues. Cette stratégie répond également aux objectifs du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour la revalorisation des programmes de formation de proximité adaptés aux besoins locaux.

### **OBJECTIFS**

Les objectifs de l'axe 3 sont :

- d'accompagner nos partenaires malgaches dans la définition et la mise en place d'un plan régional de développement de la formation professionnelle visant à renforcer la capacité de ses acteurs à former la main d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement,
- d'accompagner les filières professionnelles prioritaires pour la Région Atsinanana et renforcer les échanges pédagogiques avec des établissements d'enseignement français.

### **ACTIONS**

Cet axe regroupe les actions suivantes :

- **ACTION 6** : appui au développement d'une stratégie régionale de formation professionnelle
- **ACTION 7** : accompagnement des filières de formation professionnelle (bois, électricité, BTP et inventaire du patrimoine, hôtellerie-restauration).

### **ACTION 6**



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### **Intitulé de l'action**

Appui des Régions françaises partenaires au développement par la Région Atsinanana d'une stratégie régionale de formation professionnelle

### **Objectif de l'action**

Accompagner la Région Atsinanana dans la définition et la mise en place d'un plan régional de développement de la formation professionnelle pour renforcer la capacité de ses acteurs à disposer d'une main d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement.

### **Description sommaire**

Cette stratégie devra répondre à deux types de demandes, celle des publics à former et celle des employeurs, tout en tenant compte de la réalité des métiers et du marché du travail. La formation professionnelle doit être à l'écoute des entreprises locales afin de les aider à créer et à maintenir des emplois tout en menant les publics concernés vers une insertion professionnelle effective.

En plus du travail sur les filières de formations professionnelles, ce document devra aussi renforcer les capacités institutionnelles autour du partenariat public-privé et des modalités de formation avec l'apprentissage et l'alternance.

Il devra être le fruit d'une collaboration entre les administrations publiques régionales, les administrations déconcentrées, les chambres consulaires, les centres de formation professionnelle privés et publics, le bureau régional de l'emploi, les organisations professionnelles, les entreprises et les ONG du secteur. Ce projet d'appui devra contribuer à renforcer les liens entre ces organisations et leur permettre de développer leurs capacités.

### **Déroulement de l'action**

Dans un premier temps il est prévu, en partenariat avec la Direction Interrégionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DIFTP), la réalisation d'un diagnostic de l'existant sur la formation professionnelle en Région Atsinanana.

Dans un second temps et sur la base de cette première réalisation, il est proposé de soutenir la Région Atsinanana dans l'élaboration de son programme régional de développement des formations professionnelles. Ce programme devra résulter d'une démarche collaborative menée en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux de la formation professionnelle et du milieu professionnel. Cette démarche devra, au regard des difficultés économiques, mettre en cohérence les formations professionnelles avec les évolutions démographiques et le développement économique et social de la région Atsinanana (trouver une adéquation entre l'offre et les besoins de formation).

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Evolution du taux de participation aux différentes enquêtes
- Fréquence et régularité des réunions, des concertations entre les acteurs de la formation technique et professionnelle, les entreprises et les élèves

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Présentation d'un panorama précis de l'offre de formation existant en région Atsinanana
- Aide à la définition de la gouvernance pour les acteurs de la formation professionnelle
- Clarification des outils des intervenants pour faciliter le travail d'ingénierie des parcours de formation

### **Résultats quantitatifs attendus**

Réalisation d'outils d'aide à la décision :



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- un diagnostic de l'existant en matière de formation professionnelle sur le territoire régional,
- un programme régional de développement de la formation professionnelle.

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

- Définition des besoins en formations nouvelles.
- Mise en place et sécurisation de nouveaux parcours de formation.
- Amélioration du niveau de qualification des publics formés.
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en tenant compte des contraintes de territoire.

#### *En Régions françaises*

- Echanges d'expériences et de savoir-faire notamment par la réalisation, par un binôme franco-malgache au cours de la première année, du diagnostic de l'existant, en matière de formation professionnelle.

### **Bénéficiaires de l'action**

- Les services de la Région Atsinanana
- La Direction Interrégionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Les établissements de formation professionnelle
- Les entreprises de la région ainsi que les publics jeunes et adultes

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

- L'évaluation est prévue à l'issue des trois premières années de mise en œuvre.
- Les termes de référence du diagnostic seront définis de manière conjointe par les 4 Régions en coopération. Ces dernières participeront aussi à son suivi.

## **ACTION 7**

### **Intitulé de l'action**

Accompagnement de quatre filières de formation professionnelle : métiers du bois, électricité, BTP, hôtellerie et restauration.

### **Objectif de l'action**

- Accompagner et structurer en Atsinanana l'offre de formation technique et professionnelle des jeunes en lien avec les besoins du territoire
- Former les enseignants des structures techniques et professionnelles d'Atsinanana
- Appuyer à la création de liens avec le monde professionnel local pour développer des lieux de stage et des débouchés pour les élèves malgaches

### **Description sommaire**

En lien avec la Direction Interrégionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DIFTP), la Région Atsinanana et ses trois partenaires françaises ont déjà mis en place des actions de coopération pour le soutien à des filières de formation professionnelles existantes ou la création de nouvelle (notamment sur la période 2010-2012). Cela se traduit soit par des appariements entre lycées techniques de deux territoires soit par des appuis d'associations de professionnels d'un métier. Les échanges pédagogiques entre enseignants (accueils d'enseignants d'Atsinanana dans les régions françaises et missions d'enseignants français en Atsinanana) contribuent au renforcement des capacités des lycées et centres de formation professionnelle. Les échanges entre jeunes élèves sont aussi importants pour favoriser leur ouverture interculturelle.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ces échanges d'expériences et de savoir-faire ont besoin d'être poursuivis et renforcés pour permettre à chaque filière de formation professionnelle d'être pérenne et autonome avec des enseignants mieux formés, du matériel adapté, la création d'activités génératrices de revenus pour permettre l'achat de matières d'œuvres et ainsi permettre aux élèves d'Atsinanana de réussir leur formation et d'obtenir un diplôme reconnu.

### **Déroulement de l'action**

L'appui à différents lycées et centre de formation d'Atsinanana se développera sur les filières suivantes :

- *appui à la formation professionnelle aux métiers du bois au Centre Culturel et Social de Tamatave (CCS) et au lycée technique de Vatomandry.*

Mis en place depuis 8 ans, le partenariat entre le CCS le lycée du Bois d'Envermeu a permis de faire du CCS un établissement de référence en menuiserie, il reste néanmoins de besoins de renforcement de compétences en matière de nouvelles techniques pour le travail du bois, de maintenance préventive des machines, de gestion raisonnée des parcelles de reboisement et des pépinières et d'agroforesterie.

Ce partenariat a été élargi en 2012 à la demande de la Région Atsinanana au lycée de Vatomandry qui a des besoins importants en termes d'équipement de l'atelier bois, de renforcement des compétences de son personnel. Cette demande fait suite à une intervention conjointe de reconstruction de l'atelier bois post-cyclonique menée en 2012 avec le soutien des trois Régions françaises partenaires de la Région Atsinananana. Il conviendra de répondre à ces besoins par de la formation de formateurs, des missions d'assistance pour la remise en état et maintenance des machines et la formation à la gestion forestière.

- *appui à la formation professionnelle en électricité*

Suite à la création de la filière électricité au CCS en 2010 avec l'appui d'une ONG d'électriciens et du lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, il est prévu de conforter cette formation pour assurer sa pérennité. Sur la base d'une évaluation de la première promotion d'élèves, le contenu pédagogique sera affiné aux besoins locaux et un appui sera apporté plus particulièrement en terme de recherche de stages en entreprises en alternance et à la réalisation de chantiers-écoles qui constituent l'un des éléments clés de la réussite de cette formation. En complément de cette formation initiale, il est envisager de mettre en place des modules de formations spécifiques en électricité à destination des adultes professionnels, enseignants ou employés dans des entreprises et organismes locaux. Cela participera aux ressources financières du CSS et à son autofinancement.

Avec le soutien de la DIFTP, il est envisagé de développer un partenariat plus étroit avec le lycée technique de Tamatave pour permettre à certains des élèves de la filière électricité du lycée de profiter des équipements de travaux pratiques du CCS.

- *appui à la formation professionnelle au BTP et appui à l'inventaire du patrimoine malgache de Tamatave*

Depuis 2013 et dans le cadre de l'appariement entre le lycée Laplace de la Région Basse-Normandie et le lycée technique de Tamatave, des échanges pédagogiques et interculturels entre jeunes ont été menés autour du travail de relevé, de prise de mesure et d'établissement de plan de bâtiment. Cela se fait en lien avec l'action 11 sur l'inventaire du patrimoine bâti de Tamatave et s'articule autour d'une mission par an d'un groupe d'élèves français encadrés de deux enseignants. Les élèves des deux lycées travailleront sur la réalisation de relevés et de mise en plan 2D et 3D d'un nouveau bâtiment faisant partie de l'inventaire du patrimoine à réaliser. Les équipes pédagogiques des 2 lycées mettront en place un programme d'échanges didactique et pédagogique pendant les missions et à distance entre les missions. De plus, les équipes pédagogiques du lycée Laplace mettront en place un programme d'accompagnement du lycée technique de Tamatave pour

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

développer et renforcer ses liens avec les entreprises locales pour permettre la mise en situation professionnelle des élèves du lycée malgache. Des formations sur le thème de l'articulation entre formation et entreprises ou sur l'alternance seront proposées. Cette activité sera en lien avec l'action 6.

### - *appui à la formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration*

La Direction Interrégionale de la Formation Technique et Professionnelle (DIFTP) prévoit la réalisation d'un diagnostic de l'offre de formation professionnelle en région d'Atsinanana et de sa répartition sur le territoire. Ce diagnostic et l'appui au centre de formation professionnel en hôtellerie-restauration s'articulera avec l'action 10 « appui à la stratégie de tourisme durable ».

Compte tenu du vivier d'emploi dans le secteur du tourisme disponible dans la commune de Foulpointe, il a été décidé que le Centre de formation professionnel (CFP) de la commune accueillerait la formation en hôtellerie et restauration. La Région d'Atsinanana en lien avec la DIFTP et l'équipe pédagogique du CFP souhaite que les Régions françaises puissent identifier une structure homologue afin de :

- créer des échanges pédagogiques entre enseignants et chefs de travaux des deux établissements (appui à la construction de cours, renforcement de leurs capacités pédagogiques et pratiques, accès à des supports pédagogiques adaptés, etc.)
- proposer un appui – conseil sur l'équipement des cuisines pédagogiques et du restaurant d'application de Foulpointe, adapté aux pratiques et aux réalités du CFP.
- créer des échanges entre les élèves des 2 établissements par l'accueil d'élèves stagiaires.

Cette action viendra renforcer l'axe 5 du triennal « valorisation touristique et patrimoniale » en contribuant au renforcement des capacités des professionnels du tourisme.

### **Indicateurs de suivi des actions**

- Evolution du nombre de personnes concernées par les formations
- Evolution du taux de réussite aux différentes formations
- Adaptation du contenu pédagogique des formations répondant aux besoins recensés
- Retombées locales en matière d'emploi des jeunes formés
- Evolution du nombre d'entreprises contactées et liens créés

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Création de formations diplômantes ou amélioration des filières existantes
- Ouverture culturelle des élèves français et malgaches participant aux échanges et une meilleure tolérance interindividuelle
- Implication des élèves malgaches et français dans des projets de développement et de solidarité
- Meilleure insertion professionnelle des nouveaux diplômés dans les métiers liés à leur secteur d'activité

### **Résultats quantitatifs attendus**

- Nombre de personnes (élèves, formateurs, équipe technique et administrative) formées
- Nombre de formations ou de modules de formation dispensés
- Nombre d'entreprises impliquées et ou concernées
- Nombre d'emplois trouvés et/ou créés
- Comptes-rendus de missions d'échange avec expositions des travaux et des échanges

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

- L'offre de formation professionnelle en région Atsinanana est améliorée qualitativement par un renforcement des professionnels du secteur.
- La formation continue des enseignants est renforcée.
- Un travail collaboratif avec d'autres enseignants et d'autres partenaires est mis en place.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Des partenariats public-privé entre les établissements de formation, les artisans et les entreprises du secteur sont structurés de manière durable.

### *En Régions françaises*

- Ouverture culturelle tant pour les élèves que pour les enseignants (ceux qui sont partis mais aussi toute la communauté scolaire et les familles)

- Développement personnel, implication et ouverture culturelle des jeunes dans le partenariat et dans la vie locale.

- Participation à la formation des élèves des lycées des trois Régions françaises et renforcement des capacités des équipes enseignantes en termes d'adaptabilité (être capable de travailler avec peu de matériels, travailler dans un contexte interculturel etc.).

- Développement des rôles d'animation pour les lycées des trois régions françaises dans leur environnement local

### **Bénéficiaires de l'action**

- Les jeunes apprentis et les enseignants des filières de formation concernées

- Les professionnelles et artisans d'Atsinanana des secteurs concernés

- La population d'Atsinanana pour l'aspect économique

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

- Organisation de comités de pilotage dans lesquels les 4 Régions seront partie prenantes

- Missions de suivi et d'évaluation, notamment externe en fin de triennal

## **AXE 4 : PREVENTION, SANTE, EAU ET ENVIRONNEMENT**

### **CONTEXTE**

La Région Atsinanana est confrontée à deux enjeux importants sur le plan sanitaire et environnemental :

- un fort développement industriel et économique dont elle n'a pas eu l'initiative ni la maîtrise et dont les risques environnementaux, sociaux et sanitaires sont mal identifiés.

- une forte prévalence de maladies hydro transmissibles (paludisme, bilharziose, parasitoses), liées au climat tropical humide, à la qualité de l'eau rendue souvent impropre à la consommation en raison de contaminations domestiques (absence de latrines et de traitement des eaux usées).

Ces 2 enjeux mettent en péril les stratégies régionales poursuivies dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement durable.

Face à ces 2 enjeux, la Région Atsinanana souhaite pouvoir intervenir en amont et disposer d'outils d'aide à la décision (étude d'impact, carte sanitaire, etc.) lui permettant d'être en cohérence avec ses autres stratégies régionales et de mieux anticiper, coordonner les actions de prévention en collaboration avec les directions régionales.

### **OBJECTIFS**

- Améliorer la connaissance des risques environnementaux et sanitaires.

- Renforcer la cohérence des actions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement avec les politiques nationales et régionales dans les domaines de l'eau et de la santé publique ;

### **ACTIONS**

Pour répondre à ces enjeux, les actions suivantes sont envisagées :





## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **ACTION 8** : appui de la Région Atsinanana dans l'élaboration et la conduite d'une évaluation des risques environnementaux et sanitaires des sites industriels, en particulier sur l'axe Canal des Pangalanes.
- **ACTION 9** : Soutien, mise en réseau des actions et capitalisation des expériences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

### **ACTION 8**

#### **Intitulé de l'action**

Appui de la Région Atsinanana dans l'élaboration et la conduite d'une évaluation des risques environnementaux et sanitaires des sites industriels, en particulier sur l'axe Canal des Pangalanes.

#### **Objectif de l'action**

Permettre à la Région Atsinanana d'avoir une bonne connaissance des risques sanitaires, et environnementaux générés par les sites industriels afin de lui permettre de se doter à terme d'une politique de gestion de ces risques.

#### **Description sommaire**

La Région Atsinanana est confrontée à un enjeu majeur pour son territoire, celui de l'implantation récente de projets miniers d'envergure. Bien que porteurs de retombées économiques locales, ces projets font peser des menaces et risques environnementaux, sociaux et sanitaires importants pour sa population.

Le Canal des Pangalanes, véritable atout touristique de la Région, s'avère particulièrement exposé à ces risques. La réalisation d'un inventaire des richesses naturelles le long de cet axe permettrait d'identifier les enjeux environnementaux et de les intégrer dans les schémas d'aménagement que la Région mettra en place. Le Canal des Pangalanes a fait l'objet de réalisations dans le cadre du programme triennal 2010-2012 (construction d'éco-lodges et accompagnement des opérateurs régionaux du tourisme). Il y a donc un enjeu d'autant plus fort pour les Régions partenaires de poursuivre un travail sur cet axe.

La Région d'Atsinanana reste maître d'ouvrage du traitement des résultats des études qui seront menées sous son pilotage.

#### **Déroulement de l'action**

Il est proposé un accompagnement en deux phases qui pourra s'appuyer sur un groupe de travail piloté par la Région Atsinanana :

- Phase 1 : avec la Direction du Climat de l'Environnement de la Santé et de l'Energie de la Région Rhône-Alpes (DCESE), lancer un marché pour identifier une structure d'appui à l'identification des besoins et des capacités de la Région Atsinanana en termes de suivi (impacts environnementaux, sociaux ; détermination des grands indicateurs, chiffrage des coûts, capacités financières mobilisables, etc.)

- Phase 2 : lancer un second marché visant à accompagner Atsinanana dans la réalisation d'un diagnostic environnemental et de son suivi, sur la base des indicateurs qui auront été choisis.

Cette action sera reliée à action 13, appui à la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD) et à la préservation du patrimoine naturel. Le diagnostic environnemental constituera un outil précieux pour la mise en place d'une ADD.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Une étude d'impacts est réalisée.
- Des indicateurs sont mis en place et permettent un suivi régulier et transparent.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Résultats qualitatifs attendus

- La Région d'Atsinanana dispose d'un outil lui permettant de prendre les mesures préventives adéquates pour assurer la sécurité sanitaire et environnementale de sa population et de mieux négocier avec les investisseurs miniers, dans la limite de ses compétences.
- Elle est renforcée dans son rôle de maître d'ouvrage et dispose de compétences nécessaires pour assurer le suivi et la mise à jour des indicateurs.

### Résultats quantitatifs attendus

Un document final d'évaluation des risques environnementaux et sanitaires des sites industriels, en particulier sur l'axe Canal des Pangalanes est produit.

### Impacts attendus en fin de projet

#### *En Atsinanana*

La Région est renforcée dans sa capacité de discussion, de concertation et de négociation auprès des acteurs économiques du territoire et notamment auprès des sociétés extractives.

#### *En région française*

En mobilisant la DCESE, la Région Rhône- Alpes renforce son expertise à l'international et alimente sa propre réflexion sur sa politique de gestion des risques.

Elle contribue aussi au travail de capitalisation engagé dans le cadre de la plateforme sur les biens publics mondiaux.

### Bénéficiaires de l'action

Région Atsinanana et sa population

### Instruments d'évaluation et de mutualisation

- Réunions et missions de suivi pour les 2 phases envisagées dont les 4 Régions seront parties prenantes
- Evaluation externe prévue en fin de triennal

## **ACTION 9**

### Intitulé de l'action

Soutien, mise en réseau des actions et capitalisation des expériences dans le domaine de l'eau, de l'assainissement

### Objectif de l'action

Assurer la coordination et la cohérence des différentes initiatives menées sur le territoire de la Région d'Atsinanana dans ces domaines de l'eau, de l'assainissement et de la lutte contre les insectes parasites, en vue de capitaliser les expériences.

### Description sommaire

Différents organismes, associations et collectivités locales mettent en œuvre des projets dans ces domaines en région Atsinanana, comme par exemple la Ville de Meylan (Rhône-Alpes) avec la Ville de Foulpointe, ou la Ville de Saint-Étienne avec Tamatave, ONG Saint-Gabriel, Association 1001 fontaines (etc.).

La Région d'Atsinanana souhaite soutenir ces actions et en assurer la coordination et la cohérence entre elles en créant un espace de concertation et d'échange par la consolidation d'un réseau des acteurs du secteur.

### Déroulement de l'action



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les collectivités et ONG françaises et malgaches précitées poursuivront leurs actions et définiront un cadre et un calendrier de travail sur les trois années à venir. Les Régions françaises et la Région Atsinanana étudieront et instruiront ces différents projets qui seront mis en œuvre par leurs porteurs sur les trois ans.

Parallèlement, un groupe de travail composé de ces différents acteurs sera mis en place en année 1 et animé collectivement par la coordination des Régions françaises et de la Région d'Atsinanana à Tamatave. En année 3, une démarche de capitalisation des expériences sera lancée. Elle pourrait s'appuyer sur l'expertise du réseau Ran'Eau. Elle sera exploitée par les 4 Régions partenaires.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Réalisation et bilan des projets portés par les acteurs précités
- Constitution d'un groupe de travail effectif

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Création d'un groupe de travail composé de l'ensemble des acteurs intervenants dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement et suivi par les partenaires régionaux et l'équipe de coordination de Tamatave.
- Echange d'expériences et d'expertises, mise en cohérence et recherche de synergies entre toutes les actions menées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement de manière équilibrée sur le territoire de la région d'Atsinanana.
- Capitalisation des expériences et exploitation des résultats en vue de l'amélioration des différentes initiatives.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Un outil de suivi sera élaboré. Il pourra prendre différentes formes en fonction des besoins qui ressortiront des premiers échanges du groupe de travail.

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

- Les actions « eau et assainissement » sur le territoire acquièrent une meilleure visibilité
- La Région Atsinanana est en capacité d'orienter ces actions afin qu'elles correspondent aux priorités qu'elle définira durant ces trois années de travail
- Amélioration des conditions de vie de la population, diminution des maladies liées à une eau impure

#### *En région française*

- Les Régions françaises bénéficieront d'une visibilité des actions menées par les institutions et opérateurs de leurs territoires en Région Atsinanana. Elles seront assurées de leur cohérence, tant entre elles qu'avec les priorités définies par la Région Atsinanana. Elles inscrivent leur action de coopération dans une approche territoriale du développement.

### **Bénéficiaires de l'action**

- L'ensemble des acteurs français et malgaches intervenants dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement
- L'ensemble des populations impactées par leurs projets

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

Action de suivi et d'évaluation menée directement par la Région d'Atsinanana, l'équipe de la coordination et les Régions françaises impliquées.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### **AXE 5 : VALORISATION TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE**

#### **CONTEXTE**

Madagascar mise notamment sur le tourisme pour son développement. Le nombre de touristes augmente et l'offre touristique se développe sur l'île. La Région Atsinanana recèle de riches potentialités (plages, forêts humides de l'Est, flore et faune endémique exceptionnelle, patrimoine culturel et immatériel, Canal des Pangalanes, savoir-faire artisanal...) qui pourraient être plus exploitées et mises en valeur. Certains sites pourraient notamment prétendre au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO (ville de Tamatave ou canal des Pangalanes par exemple). La Région Atsinanana possède également un autre atout : elle est bien desservie au niveau des transports (avion, route, port). Pourtant, à l'heure actuelle, c'est surtout le tourisme balnéaire qui se développe, essentiellement à Foulpointe.

Le tourisme peut être un levier pour le développement local d'un grand nombre de zones rurales. Il permet de dynamiser les activités économiques traditionnelles et de mettre en valeur les particularités culturelles locales, tout en offrant des possibilités d'emploi aux jeunes, freinant ainsi l'exode rural. Cependant le tourisme peut aussi être un facteur d'affaiblissement des cultures et des traditions et de pression sur les ressources naturelles. Les acteurs doivent donc réfléchir à la possibilité de mettre en valeur ces potentialités au travers de produits touristiques, tout en les protégeant pour que le développement touristique soit durable, c'est-à-dire respectueux de l'environnement naturel et culturel et prenant en compte les intérêts des populations locales.

La Région Atsinanana souhaite mettre en valeur son territoire et développer ce potentiel touristique en mettant en œuvre une politique régionale globale. Elle souhaite qu'une attention particulière soit portée :

- au développement du tourisme urbain à Tamatave, ville dans laquelle les touristes ne s'arrêtent généralement pas malgré un patrimoine important mais pas encore mis en valeur ;
- à la protection du patrimoine, de l'environnement, au développement humain et à la préservation des ressources, pour inscrire l'activité touristique dans la durabilité.

Un vif intérêt de la Région et des acteurs du tourisme – notamment mis en lumière pendant l'atelier sur le tourisme durable qui s'est tenu en Atsinanana le 9 novembre 2012 – se dessine pour ce secteur porteur.

- à la valorisation et la réappropriation des traditions et de l'identité régionale, tout en les inscrivant dans une approche moderne.
- à la coordination et la concertation des différents acteurs et têtes de réseaux culturels sur son territoire, intervenant dans le cadre de la coopération décentralisée. Elle entend s'appuyer sur leurs expériences et leurs partenariats, encourager et soutenir les actions portées dans différentes filières culturelles. Les Régions partenaires font le constat que les projets soutenus jusqu'à maintenant, tout en étant intéressants, sont envisagés comme des actions ponctuelles et donc peu structurantes pour le développement régional.

#### **OBJECTIFS**

Ainsi, le principal objectif de cet axe est de valoriser le patrimoine et de développer le tourisme durable en région Atsinanana pour en faire un levier économique. Il s'agit avant tout pour la Région Atsinanana de définir une stratégie touristique à long terme concertée avec tous les acteurs du tourisme et du patrimoine de la région (action 10). Les actions 11, 12 et 13, qui sont des projets touristiques et de valorisation du patrimoine spécifiques, s'insèrent dans cette stratégie régionale de tourisme et pourront être réorientées en fonction des priorités dégagées dans ce schéma.

Les objectifs spécifiques de cet axes sont de :



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- définir et mettre en œuvre les priorités de la Région en matière de tourisme et de patrimoine (bâti et immatériel)
- inventorier, préserver, sensibiliser et promouvoir les richesses patrimoniales et touristiques, notamment en étudiant les possibilités de classement de certains sites au patrimoine mondial de l'UNESCO
- renforcer les capacités et les synergies entre les acteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine

### **ACTIONS**

Trois actions complémentaires constituent donc cet axe :

- **ACTION 10** : Appui à la définition d'une stratégie régionale concertée de tourisme durable et d'attractivité du territoire
- **ACTION 11** : Valorisation touristique du patrimoine de la Région Atsinanana et en particulier de la ville de Tamatave
- **ACTION 12** : Appui à la valorisation du patrimoine immatériel de la Région Atsinanana
- **ACTION 13** : Appui à la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD) et à la préservation du patrimoine naturel

### **ACTION 10**

#### **Intitulé de l'action**

Appui à la définition d'une stratégie régionale concertée de tourisme durable et d'attractivité du territoire

#### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre son schéma régional de développement touristique et sa politique d'attractivité territoriale

#### **Description sommaire**

L'atelier sur le tourisme durable en Atsinanana de novembre 2012 a montré le besoin d'élaborer des schémas directeurs, notamment pour l'aménagement touristique (infrastructures) mais aussi pour l'amélioration de l'offre touristique (formations, produits touristiques) et la promotion du territoire. Ainsi, sous l'expertise de la Direction Régionale du Tourisme et du Directeur du Développement Régional de la Région Rhône-Alpes, et en lien avec l'ensemble des partenaires et acteurs intervenant sur ces questions en Atsinanana, les cadres de la Région Atsinanana sont accompagnés dans l'élaboration d'un schéma régional de développement touristique (renforcement institutionnel). Les Régions françaises les appuieront également dans l'adoption d'une politique d'attractivité territoriale, qui passera notamment par le soutien à l'organisation d'un Festival de danse (Mitsaka) déjà reconnu à Madagascar et en voie d'internationalisation.

#### **Déroulement de l'action**

Dans le cadre d'un Comité de pilotage, avec l'appui des Régions françaises et le cas échéants d'opérateurs français (Directions techniques des Régions, associations spécialisées, compagnie culturelle, organismes de promotion), la Région Atsinanana définira la méthodologie et le contenu de la future stratégie régionale à travers des échanges et consultations avec les acteurs impliqués dans le développement du secteur touristique et promotionnel en Atsinanana. Cette stratégie une fois validée sera mise en œuvre par la Région Atsinanana, renforcée dans ses compétences et dans son expertise.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Evolution du nombre d'échanges et de visites professionnelles en France et à Madagascar
- Validation du schéma régional de développement touristique d'Atsinanana et de la politique d'attractivité du territoire
- Constitution d'un Comité de pilotage et de concertation interrégionale
- Promotion de la région Atsinanana sur le territoire malgache, notamment à travers la pérennisation du Festival Mitsaka

### **Résultats qualitatifs attendus**

Un schéma opérationnel impliquant tous les acteurs du secteur ou leurs représentants est mis en œuvre, avec une déclinaison opérationnelle et des actions prioritaires à développer.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Un document stratégique est produit à l'échelle régionale et partagé par les acteurs du secteur touristique et promotionnel du territoire.

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

La Région Atsinanana est en capacité d'intervenir dans la planification de ces politiques d'attractivité. Elle est positionnée comme partenaire local du développement régional, notamment par un meilleur pilotage des dynamiques portées par les acteurs du tourisme en Atsinanana et les Directions Régionales compétentes.

#### *En région française*

En mobilisant sa Direction Régionale Tourisme, Montagne et Parc, la Région Rhône-Alpes renforce son expertise à l'international et alimente sa propre réflexion sur sa politique régionale.

### **Bénéficiaires de l'action**

- La Région Atsinanana et ses services
- Acteurs et opérateurs touristiques
- Population d'Atsinanana

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu du comité de pilotage mis en place

## **ACTION 11**

### **Intitulé de l'action**

Valorisation touristique du patrimoine de la Région Atsinanana et en particulier de la ville de Tamatave

### **Objectif de l'action**

L'objectif principal de cette action est le développement touristique de la Région Atsinanana et en particulier le tourisme urbain à Tamatave. Les objectifs spécifiques sont la valorisation touristique du patrimoine inventorié de la ville de Tamatave et le renforcement des compétences locales en matière d'inventaire du patrimoine et de conception et promotion de produits touristiques. Ce travail pourra contribuer à la constitution d'un dossier en vue du classement de certains sites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela ferait écho au souhait de la Région Atsinanana de voir classée la place Bien-Aimée à Tamatave notamment.

### **Description sommaire**

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le tourisme en Atsinanana, malgré ses potentialités urbaines et culturelles, est quasiment exclusivement orienté vers le tourisme balnéaire (Foulpointe) et environnemental (Canal des Pangalanes). Cela réduit l'impact des retombées économiques sur la ville de Tamatave, chef lieu de la Région et dotée d'opportunités en tourisme urbain et architectural sous exploitées et méconnues. En effet, le patrimoine bâti et historique créole qui marque fortement l'urbanisme de Tamatave et de sa région représente une richesse touristique que la Région Atsinanana souhaite valoriser. Ce tourisme urbain est d'autant plus pertinent que la ville de Tamatave possède les infrastructures d'accueil et de services adéquats.

Depuis trois ans, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes appuient la Région Atsinanana pour identifier le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave et pour sensibiliser les acteurs du développement et la population à la valeur de ce patrimoine. L'action s'est orientée vers la réalisation d'inventaires architecturaux de bâtiments. Cette action novatrice a été difficile à démarrer (le temps d'appropriation de ce patrimoine est long) mais un réel engouement pour le patrimoine se fait ressentir aujourd'hui à Tamatave. Les journées du patrimoine organisées à l'automne dernier ont été un vrai succès. Un comité de soutien au patrimoine vient d'être créé par la société civile. Il apparaît maintenant nécessaire de poursuivre et développer cette action et de l'articuler avec les actions 10, 12 et 13 car elle s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale de développement touristique et alimente la réflexion sur l'Aire de Développement Durable qui est basée sur la valorisation du patrimoine.

### Déroulement de l'action

- Poursuite et intensification des inventaires et des formations à l'inventaire : les bâtiments seront choisis en concertation par le comité de soutien au patrimoine selon des critères d'intérêt historique, architectural, touristique et de valeur d'attachement ou de vécu pour les habitants de Tamatave. L'inventaire sera mené par l'équipe formée localement et le soutien des directeurs de l'inventaire du patrimoine de Rhône-Alpes et de Basse-Normandie. Un groupe, constitué d'étudiants en histoire de l'Université, de professeurs, de l'association des amis de Tamatave notamment, s'est formé et a accompagné le travail d'inventaire sur la période 2010-2012. Il a bénéficié de formations pour pouvoir monter en compétence et à terme pouvoir réaliser en autonomie un inventaire complet. Dans ce but, des sessions de formation se poursuivront à toutes les étapes de l'inventaire (recherche documentaires, traitement des données relevés architecturaux, rédaction d'un dossier).
- Valorisation et la promotion des produits touristiques. Les dossiers d'inventaire, très techniques, doivent être rendus accessibles au public. Des produits touristiques doivent être créés sur cette base. L'office du tourisme pourrait prendre en charge ce travail mais souhaite être accompagné pour y parvenir, par exemple par un office du tourisme d'une des 3 Régions françaises.
- Réhabilitation d'un bâtiment en mobilisant les acteurs locaux à toutes les étapes qui mènent à la réhabilitation. Des cofinancements mobilisables devront être recherchés. Ce travail de réhabilitation doit avoir valeur d'exemple, être mené en concertation avec la population et permettre le renforcement des compétences et une certaine « éducation » au patrimoine.

### Indicateurs de suivi de l'action

- Evolution du nombre de bâtiments inventoriés
- Evolution du nombre de formations réalisées
- Evolution du nombre de personnes mobilisées
- Réalisation de produits touristiques
- Evolution du nombre de réunions du comité de pilotage et du comité de soutien

### Résultats qualitatifs attendus

Un groupe de personnes formées est capable de mener une action d'inventaire. La population est sensibilisée à la valeur de son patrimoine. Des produits touristiques autour du patrimoine sont développés et les opérateurs (office du tourisme) sont compétents pour développer et promouvoir ses produits.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Résultats quantitatifs attendus

- 10 personnes sont formées à la technique d'inventaire et capable de conduire ce travail.
- Un quartier de la ville de Tamatave est inventorié.
- Plusieurs produits touristiques (documents, plan, brochures, circuits...) sont développés.
- 1 bâtiment est identifié pour la réhabilitation.

### Impacts attendus en fin de projet

#### *En Atsinanana*

- Compréhension et appropriation de la notion de patrimoine et de ses corollaires, valorisation et préservation.
- Développement de compétences locales et développement des métiers liés au patrimoine.
- Le patrimoine participe au développement touristique et contribue aux revenus de tourisme.

#### *En Régions françaises*

Ouverture à l'international d'un territoire bas-normand à travers la mobilisation d'un office de tourisme. Echanges d'expériences et renforcement de capacités entre professionnels du tourisme. Partage d'idées sur la problématique de tourisme comme levier de développement économique.

### Bénéficiaires de l'action

- Le comité de soutien (société civile) bénéficiant des formations
- Les collectivités territoriales (commune et région Atsinanana)
- La population de la ville de Tamatave
- L'office de tourisme

### Instruments d'évaluation et de mutualisation

L'action sera évaluée tout au long par le comité de pilotage et l'équipe de coordination des 4 Régions. Elle fera l'objet d'une évaluation en fin de programme triennal.

## ACTION 12

### Intitulé de l'action

Appui à la valorisation du patrimoine immatériel de la Région Atsinanana

### Objectif de l'action

Les objectifs de cette action sont de :

- valoriser l'identité régionale et le patrimoine immatériel de la Région Atsinanana ;
- tendre à la définition d'une politique patrimoniale concertée et multi acteurs.

### Description sommaire

Cette action s'appuie des projets de coopération menés jusqu'alors de manière ponctuelle et peu structurante pour le territoire régional. Elle repose sur deux filières déjà identifiées et soutenues dans le cadre d'échanges bilatéraux : les films documentaires de création et les contes.

L'enjeu pour la période 2013-2015 est la structuration de cette action dans une optique de pérennisation et d'ancrage institutionnel. Un cadre d'échanges et de concertation multi acteurs sera défini et mis en place afin d'identifier des points de synergies entre acteurs/ filières et de favoriser la remontée de besoins communs, auprès des partenaires techniques et financiers présents à Madagascar.

### Déroulement de l'action





## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Cette action repose sur la définition et la mise en place d'un cadre de concertation multi acteurs piloté la Région Atsinanana. Cet espace de dialogue se composera des représentants des 3 filières (artistes indépendants, associations), de leurs partenaires français, des Directions régionales de la Culture et de la Jeunesse et de l'Alliance Française de Tamatave. Il sera également élargi aux acteurs institutionnels chargés de la formation professionnelle (Direction régionale) et du tourisme (Direction régionale et Office du Tourisme - ORTT).

Pour chacune des 2 filières, les modalités d'accompagnement sont les suivantes :

- Organisation d'ateliers pédagogiques, et de formations et de cas pratiques ;
- Production culturelle (coffret de films documentaires, livres de conte) ;
- Promotion, transmission et diffusion des œuvres culturelles.

De manière plus spécifique, et pour chacune des filières, les actions prévues sont:

### *1 - films documentaires de création*

- Résidences d'écriture pour identifier et former de jeunes réalisatrices- réalisateurs en partenariat avec l'Alliance Française de Tamatave ;
- Résidences de tournage et de montage avec les porteurs de projets les plus créatifs et aboutis, aptes à intéresser des institutions, des diffuseurs et des producteurs internationaux ;
- Rencontre documentaire pour développer une dynamique de coproduction inter Océan Indien et espace créole, mais aussi développer une dynamique de coproduction avec le continent Européen et Africain ;
- Organisation d'un festival de films documentaires à Tamatave, si possible en lien avec les autres initiatives existantes sur le territoire malgache
- Edition d'un coffret de documentaires regroupant les films qui auront été tournés sur les 3 ans.

### *2 - contes*

- Intervention de conteurs locaux pour chaque établissement, formation des enseignants à l'utilisation du conte traditionnel comme support pédagogique, ateliers d'écriture et d'illustration par des professionnels référents ;
- Initiation linguistique afin de favoriser les échanges épistolaires, et de donner du sens à la production d'écrits ;
- Edition des ouvrages par les éditions Dodo Vole ;
- Diffusion à Madagascar grâce aux partenaires locaux (libraires, structures de lecture publique, diffuseurs), à la Réunion et en France métropolitaine ;
- Exposition itinérante des productions.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Evolution du nombre de réunions du comité de pilotage et de suivi des actions culturelles piloté par la Région Atsinanana et composé de l'ensemble des acteurs partenaires intervenants sur ces filières, et associant les Directions techniques régionales.
- Evolution du nombre de résidences/d'ateliers de formation professionnelle
- Evolution du nombre de productions culturelles et artistiques (films documentaires, spectacles de danse, livres de contes bilingues)

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Création d'un espace de concertation et d'échanges entre les acteurs de ces 3 filières sous le pilotage de la Région Atsinanana.
- Renforcement de capacités des artistes et des acteurs institutionnels dans le pilotage et la mise en œuvre d'actions culturelles structurantes pour le territoire.
- Amélioration de la pratique du français.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### **Résultats quantitatifs attendus**

- Implication de classes, d'associations locales, et de porteurs de projets culturels.
- Formations pratiques des acteurs impliqués dans les différentes filières (enseignants, réalisateurs). Un bilan annuel sera dressé et partagé avec la Direction régionale de la formation technique et professionnelle.
- Production d'œuvres culturelles et artistiques (livres de conte, coffret de films documentaires).

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

- Une offre culturelle patrimoniale régionale est promue par les acteurs institutionnels et en particulier par la Direction régionale du tourisme et l'ORTT.
- La pratique du français est renforcée.

#### *En régions françaises*

- Les Régions françaises mobilisent leur savoir-faire et valorisent l'expérience de leurs organismes spécialisés dans ce domaine.
- La connaissance interculturelle est renforcée.
- Les œuvres culturelles produites sont utilisées à des fins pédagogiques.

### **Bénéficiaires de l'action**

- Directs : porteurs de projets culturels des filières, élèves de primaire et de collèges des régions en coopération, Région Atsinanana, Directions régionales de la jeunesse et de la culture
- Indirects : populations de la Région Atsinanana, Directions régionales en charge de la formation professionnelle et du tourisme, enseignants

### **Instrument d'évaluation et de mutualisation**

Suivi/ évaluation par le comité de pilotage mis en place (la fréquence des réunions sera décidée par la première réunion du COPIL) qui réunit les 4 Régions.

## **ACTION 13**

### **Intitulé de l'action**

Appui à la mise en place d'une Aire de Développement Durable et préservation du patrimoine naturel

### **Objectif de l'action**

- Apporter un appui institutionnel pour la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD) en Région Atsinanana inspirée du concept PNR (Parc Naturel Régional). L'objectif à l'issue des 3 ans est d'identifier une zone pilote et de démarrer sa mise en œuvre tout en poursuivant la démarche de recherche-action avec l'ISSEDD (Université de Tamatave).
- Développer la réflexion et les outils pour préserver le patrimoine naturel en péril, notamment à cause de la déforestation. Une réflexion sur l'intérêt d'étendre le concept de l'ADD aux « forêts humides d'Atsinanana », ensemble de forêts de la côte Est classées au patrimoine mondial en péril de l'UNESCO, sera engagée. L'intérêt d'intégrer des forêts de la région Atsinanana dans la catégorie « forêts humides d'Atsinanana » sera également étudié.

### **Description sommaire**

Le dernier programme triennal 2010-2012 s'est concentré sur le transfert du concept des PNR (Parcs Naturels Régionaux) auprès des acteurs institutionnels de la Région Atsinanana (Université,

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

services déconcentrés et Région). Un système de pilotage à la fois institutionnel et technique a été mis en place.

Les acteurs malgaches ont souhaité développer une approche territoriale de développement durable s'inspirant des PNR mais spécifique à Madagascar intitulée Aire de Développement Durable (ADD). Cette démarche malgache est une démarche de recherche-action. Elle est expérimentale pour le pays. Le Parc Naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin en Basse-Normandie se propose d'accompagner la création de cette ADD. Cette ADD permet la préservation du patrimoine naturel et le développement de l'activité humaine durable sur un même territoire.

A la fin du triennal 2010-2012 les acteurs de la Région Atsinanana se sont approprié le concept de PNR, ils pilotent le processus de création d'une ADD en autonomie. Une formation universitaire sur le développement durable a été mise en place au sein de l'Université de Tamatave par l'ISEDD (Institut des sciences de l'environnement et du développement durable) intégrant des cours sur le concept ADD comme outil de développement territorial intégré et de gouvernance locale participative.

Cette démarche complexe totalement novatrice dans le contexte malgache et son approche de la gouvernance territoriale est nécessairement un processus de long terme qui avance par étapes progressives et au rythme de l'appropriation par les acteurs. La recherche et la formation doivent avancer parallèlement et au même rythme que le processus de mise en œuvre. Il s'agit d'une démarche de recherche-action avec un double objectif d'avancée de la recherche universitaire sur le concept et de son opérationnalisation.

### **Déroulement de l'action**

- Identification d'une zone pilote. Dans un premier temps, des critères et des indicateurs d'ordre environnementaux, socio-économiques, patrimoniaux et culturels, adaptés au concept ADD seront élaborés. Dans un second temps, le laboratoire multidisciplinaire et les étudiants de l'ISEDD (Institut en Sciences de l'Environnement et du Développement Durable) compileront des données sur 3 ou 4 territoires pré-identifiés comme pertinents dans le cadre de l'ADD. Ces données donneront lieu à des grilles d'analyse qui permettront au comité de pilotage de définir les priorités, le territoire le plus pertinent et adapté et donc la zone pilote.
- Mobilisation des acteurs de la zone pilote identifiées. Une fois le territoire pilote identifié, un travail de sensibilisation, de mobilisation et de concertation avec les acteurs institutionnels et la société civile de la zone sera mené visant une appropriation du concept et une mise en œuvre collaborative de l'outil ADD à terme. Les acteurs locaux seront sensibilisés à l'importance de la préservation du patrimoine naturel.
- Développement de la recherche universitaire et soutien à l'ISEDD. Dans une logique de recherche-action, l'université constitue un des moteurs du mécanisme d'appropriation et d'adaptation du concept. Pour mener à bien cette fonction qui renforce aussi le contenu et la qualité de ses enseignements, l'ISEDD a besoin d'être appuyer et de développer ses liens avec des universités partenaires. Des contacts ont été pris avec l'Université de Caen.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Evolution du nombre de réunions du comité de pilotage de l'ADD
- Evolution du nombre d'acteurs mobilisés et sensibilisés à l'importance de la préservation du patrimoine naturel
- Augmentation du nombre d'outils de sensibilisation

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Identification du territoire d'expérimentation ADD.
- Mobilisation des acteurs institutionnels et acteurs locaux de la société civile dans le projet ADD.
- Animation expérimentale d'un processus participatif de territoire.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Sensibilisation d'acteurs locaux à la préservation du patrimoine naturel et aux effets dévastateurs de la déforestation.

### **Résultats quantitatifs attendus**

1 zone pilote est identifiée

### **Impacts attendus en fin de projet**

#### *En Atsinanana*

- Constitution d'une compétence régionale en matière de développement territorial intégré au sein de l'université (formation), au sein des services de la Région et des services de l'Etat.
- Capitalisation de la démarche pour un transfert futur dans d'autres Régions Malgaches.
- Opérationnalisation d'un nouveau type de gouvernance locale innovant permettant le développement territorial.
- Développement de la réflexion sur la préservation du patrimoine naturel en péril et d'outils de concertation pour sa sauvegarde

#### *En Régions françaises*

- L'Université de Caen à travers le master en développement durable noue des relations avec l'ISED et peut mobiliser des étudiants sur l'ADD (lieu de stage et sujet innovant).
- Le PNR développe son ouverture à l'internationale et renforce son expérience et sa compétence.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana (cadres et agents, conseillers régionaux et locaux), Services techniques déconcentrés, acteurs de la société civile, université de Tamatave

### **Instruments d'évaluation et de mutualisation**

Evaluation au travers d'un travail collaboratif de capitalisation de la démarche en fin programme.